

Journal La Plume de Dauphine Trimestriel gratuit n°11

Université Paris-Dauphine Place du Maréchal de Lattre de Tassigny 75775 Paris Cedex 16, France Association loi 1901

Directrice de publication : Annaelle Assaraf **Rédactrice en Chef :** Laurie-Anne Riera

Chefs de rubriques

Pôle Actualités Dauphine : Mélanie Jaouën

Pôle Décryptage économique : Pierre-Hernan Rojas

Pôle Débat de société : Lionel Pelisson Pôle Culture : Charles Moulinier Becher

Pôle Sport: Mélanie Jaouën

Pôle Expression libre : Marie-Alix Danton **Pôle International :** Laurie-Anne Riera

Bons Plans: PARIS-CI

Mise en Page: Manon Lescroart

Impression: IImprimerie Fèvre

La Plume est un journal d'opinion et, à ce titre, n'est pas tenu de présenter des articles neutres et impartiaux. Le contenu de ce journal est indépendant de la direction de l'Université et des associations étudiantes. Les textes n'engagent que l'auteur et ne reflètent en aucun cas l'opinion de l'Université ou des autres collaborateurs du journal.

Les textes publiés n'engagent que l'auteur et ne reflètent en aucun cas l'opinion de PSL Research University. ISSN 2260-9857

Textes et images tous droits réservés à La Plume.

Retrouvez nous sur www.laplumedauphine.fr et suivez-nous sur Twitter @LaPlumeDauphine!

Participez au journal en envoyant vos articles à redacteurchef@laplumedauphine.fr

Bureau

Présidente : Annaelle Assaraf **Trésorière :** Juliette Dubois

Rédactrice en Chef : Laurie-Anne Riera Secrétaire Général : Charles Moulinier Becher

Responsable communication: Manon Lescroart Responsable financement: Juliette Dubois Responsable pôle technique: Joseph Harari

L'équipe : Pierre Adeikalam, Loubna Aggoun, Annaelle Assaraf, Paul Audry, Nathan Ben Kemoun, Sixtine Bigot, Juliette Brouin, Paul Chevret, Alexandre Clerc, Julien Da Sois, Marie-Alix Danton, Antoine de Béon, Juliette Dubois, Aurelia Fellous, Mathilde Forest, Vincent Gaillot, Marie-Sophie Garcia, Laura Hannoun, Joseph Harari, Mélanie Jaouën, Armelle Jouan, Margaux Julien, Manon Lescroart, Laure Lamarque, Julien Laurian, Frédéric Lucas, Lucie Martin, Julie Montaudouin, Lisa M , Charles Moulinier, Eva Nahoum, Lionel Pélisson, Laurie-Anne Riera, Pierre-Hernan Rojas, Marine Saint Faust, Neyl Tazi, Eugénie Tenezakis, Alexia Watel

Nous contacter: laplumed auphine @gmail.com



Nos partenaires







Édito



Quoi de mieux que l'approche des fêtes de fin d'année pour questionner l'institution religieuse. Élément

majeur de toute culture, elle nous divise autant qu'elle nous rapproche et ce, sur un point essentiel : la croyance en quelque chose qui nous dépasse.

La religion à l'Université ? Bien que la laïcité soit un principe à respecter dans l'Éducation nationale, le port de signes religieux ostentatoires au sein des établissements supérieurs fait débat. Les récents dérapages, que ce soit à la Sorbonne ou à l'IEP d'Aix, peuvent se justifier par le caractère implicite de la loi concernant les universités. Autant la situation est claire pour les établissements primaires ou secondaires, autant, dans le silence de la loi, les universités établissent la politique de leur choix concernant la religion. Mélange de savoirs, de cultures, l'Université cultive cette ouverture d'esprit.

La religion à Dauphine ?

Evidemment, Dauphine ne déroge pas à la règle. Dans la grande enquête Aspirations, motivations, valeurs des étudiants de Dauphine réalisée l'an dernier par l'Université, plus d'un étudiant sur deux estime que la pratique d'une religion contribue à son épanouissement. Dans le sondage mosexuels et les divorcés. réalisé par La Plume à l'occasion de la sortie du numéro 11, 46% des sondés sont croyants, pratiquants ou non. De plus, les Dauphinois se mobilisent au sein d'associations religieuses (CEP, AEMD, UEJD) et participent aux évènements organisés par cellesci, qu'ils soient croyants ou non. Par ailleurs, l'étude de la religion trouve sa place parmi l'éventail des formations dauphinoises, notamment dans l'enseignement de la finance islamique. Ainsi Dauphine accorde de l'importance à la diversité culturelle et religieuse qui caractérise son panel d'étudiants et allie par là tradition et modernité.

Le mariage entre tradition et modernité est un réel enjeu pour la survivance des religions. En effet, le monde moderne se caractérise aujourd'hui par des sociétés laïques qui s'identifient à des principes et des valeurs issus de la raison. Les sciences, le progrès technique, la loi viennent concurrencer les préceptes sacrés et séculaires. Les religions doivent alors s'adapter. Certains groupes religieux relèvent le défi de la modernisation du monde. On peut dès lors citer l'exemple de la jeunesse iranienne qui tente de s'émanciper des traditions religieuses ou le pape François qui a convoqué son premier Synode afin de réfléchir à la position de l'Église envers les ho-

Les traits majeurs de la modernité correspondent à la primauté de la raison, l'essor de la science et des techniques, la volonté de liberté individuelle, l'ensemble conduisant progressivement, à travers le processus de sécularisation, à la marginalisation des religions instituées. Dans son procédé de différenciation des diverses sphères d'activité, la modernité a posé la question de savoir ce qui relevait du religieux et ce qui n'en relevait pas. Certes un certain recul des explications mystiques et divines des phénomènes existe, mais paradoxalement de nouvelles pratiques religieuses émergent. La modernité, ce n'est pas « moins de religieux » mais « du religieux autrement » sans remettre en cause l'exercice de la foi. Ainsi la modernité se caractérise par une autre façon de vivre socialement la religion.

Dans ce dossier, nous verrons comment la religion se mue dans la vie quotidienne des étudiants,

comment elle peut être contrainte aujourd'hui à se renouveler et enfin nous établirons les évolutions du lien entre croyance et religion.

Laurie-Anne Riera, Rédactrice en chef de La Plume, L3 Droit Parcours Droit et Société

DOSSIER Religion et Modernité Actu Dau et Débats de société

Décryptages

L'économie alternative

Culture

Explosives renaissances

C'est bon pour le moral

Expression libre "Jingle Bells"

International

Bons Plans

Révisions épicuriennes

Les réfugiés au XXIème siècle

Dossier

Religion et université

S'il s'agit de votre première année à l'Université, sans doute avez-vous été surpris d'apercevoir, ici et là, des signes distinctifs se rapportant à diverses religions. Alors qu'une loi de 2004 interdit la présence de signes religieux dits « ostentatoires » dans les lycées, collèges et classes préparatoires, elle est pleinement autorisée à l'Université. Port du voile, de la kippa, croix chrétienne et main de fatma sont autant d'éléments maintenant familiers de notre quotidien d'étudiant.

Et pour cause : dans le silence de la loi, les universités déterminent individuellement la politique qu'elles souhaitent mettre en place concernant la religion au sein de leur établissement.

De manière générale, le port de signes religieux est accepté, mais dans la plupart des universités françaises les libertés vont au-delà de cette simple tolérance : les associations à caractère religieux sont également acceptées. Toute demande de création d'une association religieuse est ainsi évaluée par le Conseil d'administration qui décide de sa validation ou non ainsi que de l'attribution de locaux.

Qu'en-est-il des fêtes religieuses? Selon une circulaire administrative établissant chaque année le calendrier des fêtes religieuses, les étudiants sont autorisés à être absents, chaque année, pour trois grandes fêtes par religion. Les universités ont, à ce titre, l'obligation de s'organiser afin qu'aucun examen ne soit programmé ces jours-ci.

Si les principales fêtes catholiques et protestantes sont intégrées dans le calendrier légal, d'autres groupes religieux sont aussi concernés. Tel est le cas des orthodoxes, des arméniens, des musulmans et des juifs auxquels la loi octroie trois fêtes chaque année. Toutefois, elle n'autorise l'absence d'un étudiant bouddhiste que pour la fête du Vesak, qui commémore la naissance, l'Eveil et le pariniryana du Bouddha.

Il y a donc une volonté très claire, de la part de la législation, de créer un cadre propice à la coexistence entre vie étudiante et pratiques religieuses, dans un souci permanent de coordination entre sphères scolaire et religieuse.

Comme pour tout projet étudiant, le Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes (FSDIE) est sollicité dans le cadre du financement des évènements à caractère religieux.

Ceux-là restent néanmoins encadrés par un certain nombre de critères dans la mesure où ils sont en partie en contradiction avec la Loi de Séparation de l'Église et de l'État de 1905, dont un des principes fondamentaux est que « la République ne doit subventionner aucun culte ».

Enfin la religion est parfois présente au sein même de certaines formations proposées par les universités, comme des cursus purement théologiques ou bien des formations mixtes, mêlant l'étude de la religion à diverses disciplines comme l'économie ou la politique. Force est de constater que la religion est largement acceptée, sinon tolérée, dans les établissements d'ensei-



Entrer à Dauphine pour en ressortir, y étudier pour réussir, se faire un réseau pour l'avenir, participer à des projets associatifs pour s'investir. L'aventure dauphinoise ne se limite-t-elle qu'à ca ?

Pris par le temps, enchainant les partiels, tenté par les réussites mais effrayé par les échecs, l'étudiant est au centre du jeu de la concurrence des études supérieures.

Les croyances

 $R^{
m eligion}$: les dauphinois ont-ils toujours envie d'y croire ? D'après notre dernier sondage réalisé au mois de novembre auprès de 546 étudiants, la population dauphinoise est majoritairement sans religion. La part des athées est la plus élevée avec 30% de sondés mais l'ensemble formé par les agnostiques, les déistes et les athées représentent à lui-seul 52% des voies. Les pourcentages de ces deux catégories montrent bien que les jeunes ont du mal à se définir : sans se reconnaitre dans une religion en particulier, ils n'excluent pas une forme de spiritualité dans leur vie. Les adeptes d'une religion ne sont cependant pas négligeables. Ils regroupent 48% des votants qui se distinguent de par leur religiosité, à savoir l'importance de la religion dans leur vie. Si le nombre de pratiquants occasionnels est majoritaire, les fervents pratiquants ne représentent qu'un petit effectif -à savoir 15%- par rapport aux pratiquants occasionnels. Ceci suffit-il à refléter la baisse d'intérêt constatée chez les jeunes pour certaines religions, comme le catholicisme ?

gnement supérieur, tant qu'elle n'est pas l'objet de dérapages ou, bien entendu, d'un basculement dans le prosélytisme, c'est-à-dire ce zèle déployé dans le but de répandre la foi et de faire de nouveaux adeptes.

Vous l'aurez donc compris, hormis quelques exceptions définies par la législation, la présence de la religion est assez peu limitée dans le monde universitaire ; ou en tous cas bien moins que dans le cadre scolaire.

Actuellement, seul le port du voile intégral est pour le moment prohibé au sein des universités, mais des restrictions supplémentaires pourraient survenir concernant « les signes et tenues manifestant ostensiblement une appartenance religieuse » ; le sujet ayant été au centre d'une polémique l'an dernier. En effet, si François Hollande a déclaré ne pas souhaiter la mise en place d'une telle restriction – laissant ainsi le choix aux universités – les français ne semblent pas du même avis. Un sondage Ifop réalisé en 2013 pour le Figaro a révélé que « 78% des français seraient opposés au port de signes religieux ostentatoires à l'université ».

Illusion ou réalité ? L'histoire des religions à l'université est loin d'être terminée...

Vincent Galliot, DEGEAD 2



« L'univers l'embarrasse et il ne puit songer que cette horloge existe et n'ait pas d'horloger. » (Voltaire)

N'est-ce pas là toute la différence du dauphinois ? Plus qu'aspirer, le dauphinois semble croire, plus que se persuader, le dauphinois a foi. En lui ? En dieu ? En nous ?

Peu importe, car, après tout, être à Dauphine c'est d'abord croire en son présent pour mieux espérer l'avenir.

Mélanie Iaouën

des dauphinois?

Moi et la religion...



Je suis croyant et fervent pratiquant	83	15 %
Je suis croyant et pratiquant à l'occasion	107	20 %
Je suis croyant et non pratiquant	59	11 %
Je ne crois pas à une religion en particulier	65	12 %
Je suis définitivement athée	150	27 %
Je suis agnostique	73	13 %
Autre	9	2 %

Lisa M, DEGEAD1

protéger la communauté juive de Bratislava, dans les années 1930.

Par son ouverture et sa diversité tant religieuse que culturelle, Paris Dauphine met la religion au service de l'enseignement et allie tradition et modernité. Dans sa nouvelle charte de 2012, il est, cependant édicté que les locaux mis à la disposition des associations d'orientation religieuse, ne peuvent servir à l'exercice d'un culte ou à des activités prosélytes.

La croyance a bien sa place et son importance à Dauphine, et les associations précitées sont là pour nous le rappeler. Le respect des autres et l'acceptation de leurs valeurs sont au centre de la politique de l'établissement qui entend être une université égalitaire, laïque et forte de sa diversité.

Au-delà des apparences qui identifient les croyants à leur confession religieuse, chrétiens, musulmans, juifs ou athées sont, avant tout, des Dauphinois, influencés par le style de l'université. Quelles que soient leurs convictions, tous ont des UGG aux pieds.

Margaux Julien, DEGEAD 2

La religion à travers le prisme dauphinois

L'article L 141-6 du Code de l'Education pose le principe de laïcité de l'enseignement supérieur. Si celui-ci se caractérise par l'interdiction d'afficher son appartenance religieuse dans l'enseignement primaire et secondaire, au sein du système universitaire, c'est tout le contraire

L'Université a, par essence, cette grande qualité d'être ouverte aux idées, aux cultures et au monde. Dauphine ne déroge bien évidemment pas à la règle. Sa dimension universelle se traduit ainsi par des étudiants venant de tout horizon, par la multiplicité des langues parlées mais également par la présence simultanée de diverses croyances se mêlant les unes aux autres dans un seul et même endroit. Mais, comment s'exprime la foi ?

La grande enquête Aspirations, motivations, valeurs des étudiants de Dauphine, réalisée l'an dernier par l'université, l'affirme, le sondage de la Plume le confirme : les Dauphinois sont principalement athées et n'attachent que peu d'importance à la religion dans leur vie quotidienne. Cependant, la grande enquête a aussi révélé que la laïcité était un enjeu sociétal de premier plan pour 82% des étudiants et que cela n'empêchait pas une minorité d'entre eux de pratiquer une activité religieuse (27%). Ainsi, il existe trois associations dauphinoises représentant les trois religions majoritaires de l'université : le CEP dauphine regroupant les étudiants chrétiens, l'AEMD qui est l'association des étudiants musulmans de Dauphine et l'UEJD pour l'Union des étudiants juifs de Dauphine.

Bien que minoritaire chez les étudiants, la religion est bien présente à Dauphine. L'importance des associations religieuses qui les représentent est non négligeable et leur influence sur le monde associatif est avérée. Ainsi, en décembre 2011, Dauphine Discussion Débat a dû annuler l'un de ses évènements face à la forte mobilisation de l'une d'entre elles.

Cependant, le monde associatif n'est pas le seul lien de rattachement de l'université à la religion. Depuis novembre 2009, il existe un master tourné vers le monde musulman : le master *Principes et pratiques de la finance islamique*. Il n'en existe que deux en France. Comme son nom l'indique, ce diplôme a pour but de former au développement du système financier islamique.

Par ailleurs, les autres parcours de Dauphine côtoient également le thème de la religion tel qu'en témoigne l'organisation de conférences. Ainsi, pouvons-nous citer la conférence *Slam - Religion, femme et leadership*, organisée avec l'aide du master MMI (Master Management Interculturel), dans le cadre de la Journée Internationale de la Femme.

La religion semble donc faire partie du paysage dauphinois. Même le sport s'en inspire. Saviez-vous que le Krav Maga qui signifie « combat rapproché » en hébreu est enseigné dans notre université? Il s'agit d'une technique d'autodéfense israélienne créée à l'origine pour

Tribulations de la dauphinoise



« Hey miss Dauphine, tu convertis ta chronique? », la Dauphinoise a beau faire des efforts, cette question l'a totalement assommée. J'étais prête à vous raconter la suite de mes péripéties, et par la même occasion à économiser une séance chez la psy, mais c'était sans compter sur les idées illuminées de ma hiérarchie. Au nom de la paix dans La Plume, moi, Dauphinoise, libérée, insolente et anticonformiste, je vais devoir mettre au défi ma foi.

C'est parti pour la thérapie collective... parce que la Dauphinoise, au fond, c'est autant toi que moi.

CANDIDE TU ÉTAIS, LUCIDE TU DEVIENDRAS

« Là, une étoile filante, dans le ciel, VITE VITE fais un vœu!»

Dois-je vraiment croire que l'étoile va passer, capturer mes rêves pour les emmener dans son royaume « pays de la réalisation » et qu'un jour grâce à elle je deviendrai une princesse ou prendrai la tête d'une entreprise (en l'état actuel des choses les deux options sont toutes aussi peu crédibles) ?

J'attends toujours, au même titre, l'accomplissement d'une quinzaine de souhaits qui m'ont empêchée de sauter sur mon gâteau d'anniversaire. Et puis, avec mes dents, la petite souris doit en avoir des parures. Tant de croyances auxquelles la société s'attache, pour féériser le quotidien et nourrir nos vies d'espoir.

AU JEU DU « JE TE CROIS, TU ME CROIS », JE ME PERDS

Pour devenir Dauphinoise, j'ai sans doute placé toutes mes aspirations entre les mains de ma bonne étoile. Encore cette fameuse étoile, en qui on me demande de croire. La même qui s'envole dans le ciel. La même qui, d'un coup de baguette, transformait les idiots en crapaud. Et puis, à ces idiots, on me demande aussi d'y croire, parce que les princes existent me dit-on à l'oreille. Dauphine, ne fait d'ailleurs pas exception à la règle, en me faisant croire que dauphinois et charmant savent s'accorder parfaitement. Depuis le temps qu'on se fréquente, j'ai fini par me dire que Dauphine veut m'y convertir.

Pas plus tard que cette année, elle a placé les problématiques de développement durable au cœur de la vie associative et a introduit la rentrée avec une conférence sur l'insertion des femmes dans le monde du travail. Cherche t-elle à me faire croire au rêve d'un monde meilleur?

Et comme une croyance en emporte une autre, on nous encourage à croire en notre destin. « C'est qui « destin » ?» me dit cette petite voix dans ma tête. Peut-être l'origine même de toutes nos croyances.

Si je résume, toute dauphinoise que je suis, j'ai cru en ma bonne étoile qui m'a conduit à Dauphine, qui m'a donné envie de croire en l'amour tout en envisageant la croyance en l'utopie sur terre et tout ça, pour me permettre de croire en ce fameux destin.

NOUVEAU MANTRA POUR LA DAUPHI-NOISE: JE CROIS EN MOI ET J'ASSUME

Alors maintenant, parce que les seuls codes auxquels je me conforme sont ceux de la Dauphinoise, je vais me permettre d'enfreindre le statu quo et d'envisager autrement ce schéma, que tout le monde me force à croire. Nous demander de croire, c'est nous pousser à agir. On se créé des croyances pour masquer nos peurs, pour ne plus être maître des conséquences de nos choix, pour avoir une bonne excuse en cas d'échec. Au fond, croire, c'est trouver la force de se dépasser pour aboutir à un résultat en adéquation avec nos aspirations. Pourtant, personne d'autre que moi ne m'a faite Dauphinoise. La clé de ce monde meilleur n'est nulle part ailleurs qu'entre mes doigts. Car le destin, ce n'est personne d'autre que moi - dans quelques années et en toute logique -, je suis donc la seule à pouvoir y parvenir. Commençons par croire en nous, en ce que nous sommes, en ce que personne ne pourra jamais être à notre place. Quand les temps seront durs - partiels, choix de carrière, prince pas si charmant qu'il n'en a l'air, monde pas si rose que tu pensais - pense à ce conseil de ta sœur Dauphinoise. Ferme les yeux comme devant ces bougies le jour de ton anniversaire, et fais un vœu, à toi même, pour toi même, que toi même tu réaliseras, en lui donnant tout son sens.

Aujourd'hui, la seule étoile qui file et en qui je crois, c'est moi. Prétentieuse ? Si la Dauphinoise était une sainte, ça se saurait...

La dauphinoise.

lls sont passés par Dauphine

Parfois, il suffit d'y croire

« Crois et tu comprendras, la foi précède, l'intelligence suit » prêchait Saint-Augustin. Et s'il suffisait d'y croire pour voir aboutir un projet personnel et innovant ? La foi en soi, n'est-elle pas la clé de la réussite ? Elle l'est du moins pour Nicolas Gueugnier, ancien dauphinois et cofondateur-associé de l'entreprise Big Moustache dont le concept original séduit de plus en plus de consommateurs...

QUEL PARCOURS VOUS A MENÉ À L'ENTREPRE-NEURIAT ?

J'ai eu mon bac en 2002 et après avoir hésité avec la prépa, j'ai décidé d'intégrer Dauphine. J'y ai étudié jusqu'à mon Mr finances. Ensuite, j'ai travaillé un an en Angleterre au sein de la direction financière de Lafarge, puis en fusions-acquisitions dans une banque anglaise. Je suis revenu faire mon master 2 à l'EM Lyon et à la sortie, j'ai fait un stage de 6 mois dans un fonds d'investissement au sein duquel je suis resté un peu plus de 5 ans. Après avoir conseillé et accompagné les entrepreneurs et les dirigeants d'entreprise, à mon tour, j'ai « mouillé la chemise », j'ai monté ma boite!

VOTRE GOÛT POUR L'ENTREPRENEURIAT A-T-IL POUR SEULE ORIGINE CETTE EXPÉRIENCE PRO-FESSIONNELLE ?

Non, il est plus ancien. En fait, je suis issu d'un environnement entrepreneurial puisque mes parents ont tous les deux créé leur entreprise. Donc, j'ai toujours eu à l'esprit que je me lancerai un jour dans l'aventure. Mais je m'interdisais que ce soit dès la sortie de mes études parce que l'expérience en entreprise me paraissant une étape préalable indispensable.

Vous avez donc créé Big Moustache

Oui! Le projet a démarré fin 2012 et le site a été lancé en février 2013. Le concept est simple : c'est la vente en ligne de rasoirs et de leurs lames à bas prix.En 2012, nous nous sommes rendus compte avec mes amis dauphinois, que nous avions gardé nos rasoirs du WEI dont nous continuions d'acheter les lames, ce qui était assez cher. Simultanément, nous avons découvert un site internet américain qui vendait des rasoirs à prix cassés.Le concept a vraiment retenu notre attention et nous avons entrepris des études de marché, afin de voir si un tel projet était applicable en France. C'est ainsi que nous nous sommes aperçu que le marché du rasoir était monopolisé par deux marques essentiellement, qui s'achètent en magasin. Le marché des produits de soins et de beauté propose pourtant de plus en plus d'abonnements, telles en témoignent Birchbox et Mylittlebox par



exemple. Une question nous est alors venue: « Si les gens sont prêts à acheter des produits qu'ils ne connaissent pas - de découverte - alors pourquoi serait-ce différent avec des produits de consommation ? ». Et l'entreprise est née avec un système d'abonnement pour recevoir ses lames de rasoirs périodiquement.

COMMENT S'ORGANISE VOTRE ENTREPRISE?

Nous sommes cinq associés. Deux travaillent à plein temps. Nous comptons également quatre salariés et un stagiaire. Aujourd'hui, l'activité fonctionne bien. Le service plaît et nous avons de très bons retours sur la qualité des produits. Le bouche-à-oreille nous permet d'avoir de nouveaux adeptes chaque jour. L'enjeu principal est vraiment de toucher de nouveaux clients.

A CE TITRE, QUELS SONT VOS OUTILS DE COM-MUNICATION ?

Nous communiquons de manières très différentes. Le bouche-à-oreille en est une mais l'autre enjeu est d'aller chercher les médias. J'entends, par-là, les médias traditionnels avec la presse écrite et numérique notamment, mais aussi les bloggeurs et les influenceurs sur le Web. Nous les tenons au courant de nos activités, nous leur envoyons nos produits, nous leur demandons de les essayer, de les partager, et ça fonctionne plutôt bien. De plus, nous communiquons beaucoup en ligne en prenant part à des évènements. Tout cela contribue à l'amélioration de notre visibilité. L'idée est de nous identifier autour d'une œuvre ou d'un message qui entoure le symbole du rasoir ou de la moustache. Par exemple, nous avons participé au Movember organisé par Cheer Up.

Mélanie Jaouën L3 Droit Parcours Gestion et Finance

EN TANT QUE CHEF D'ENTREPRISE, QUE CONSEILLEZ-VOUS À CEUX QUI AIMERAIENT « SAUTER LE PAS » ?

L'un des points les plus importants est évidemment de bien creuser son sujet avant de se lancer. Cela suppose donc d'en parler autour et de ne surtout pas garder ça pour soi. De cette manière, on recueille des avis divers et variés qui nous aident à faire évoluer notre idée de départ. Il faut donc bien travailler son business plan et être à l'écoute. Bien sûr, être organisé est un atout car la principale difficulté en tant qu'entrepreneur est la gestion des priorités. On a tendance à faire ce que l'on sait; or, ce n'est pas forcément le plus important. Donc, il faut vraiment sortir de sa zone de confort, accepter de se mettre en danger tout en s'adaptant rapidement aux éventuels imprévus.

EN QUELLES MESURES, PENSEZ-VOUS QUE DAUPHINE PRÉPARE À L'ENTREPRENEURIAT ?

Je ne pense pas que les cours, en eux-mêmes, forment un bon entrepreneur. C'est pour-quoi, je ne me suis pas orienté dans un par-cours entrepreneurial. La meilleure école est, selon moi, celle du terrain. Mais Dauphine est un réel plus dans le sens où elle inculque le sens des responsabilités et des priorités. En tant que dauphinois, nous sommes amenés à prendre du recul sur ce qui a été fait et à voir au-delà. C'est très constructif. La vie associative, aussi, a été un pilier pour moi. J'ai été président de la SPI et ce fut une vraie expérience entrepreneuriale.

COMMENT ENVISAGEZ-VOUS L'AVENIR ?

Sereinement! Je ne regrette pas du tout de m'être lancé dans l'aventure entrepreneuriale et je compte bien continuer dans cette voie. Mais cela ne veut pas dire que Big Moustache est une fin, il pourra y avoir d'autres projets...

La page des Assos

interroger sur la religion, parler tradition et modernité impliquent également de laisser s'exprimer les croyants dauphinois. L'enjeu n'est, alors, pas de savoir s'il faut croire, ni

comment croire. Il s'agit plutôt de comprendre comment parvenir à concilier religion et vie universitaire. A ce titre, les trois associations à vocation religieuse de Dauphine – à savoir l'UEID pour Union

des étudiants juifs de Dauphine, l'AEMD pour Association des Etudiants Musulmans de Dauphine et le CEP réunissant les dauphinois catholiques – se sont prêtées au jeu.

Croire par le recueil, croire selon ses valeurs : l'esprit de la foi

Pourquoi avec Dieu plutôt que sans ? » En lui, nous avons trouvé le sens. Quel sens ? Celui d'une vie tournée en direction de la Justice, de la Paix et de la Dignité Humaine.

Notre effort quotidien est de faire de ces principes nos actions. Dès notre réveil et, ce, jusqu'au coucher, nous nous efforcons d'être meilleurs que la veille. Tous les jours, nous cherchons la quiétude à travers la prière ; tous les jours, par un sourire, un don, une belle parole, nous témoignons de notre Amour pour ceux qui nous entourent. Tous les jours, sans exception, nous agissons le cœur tourné vers le Créateur, les mains tournées vers la Création pour aider, accompagner, offrir une épaule pour pleurer, une oreille attentive pour écouter. Tous les jours, nous retrouvons ainsi en donnant, partageant, priant... En effet, notre bonheur quotidien passe par notre relation avec Dieu qui nous donne la force d'accompagner les Hommes et de répandre le Bien, la Justice, la Joie et l'Amour.

Quelle que soit notre religion, à Dauphine, le bonheur est un chemin que nous empruntons au quotidien. »

AEMD & CEP

Croire en action, croire en association



CEP

Le CEP-Dauphine est une famille de 60 dauphinois qui héritent de la plus ancienne association domiciliée à Dauphine. Nous nous retrouvons autour de valeurs et d'une foi communes : le Christ, tout en s'enrichissant de nos nombreuses différences. Chaque mardi soir, nous organisons des conférences sur des thèmes divers et variés autour de la question de

la foi, du mariage, de l'économie ou de la guerre au Moyen-Orient notamment, dans notre grand local du 150 rue de Longchamp. Ainsi, au début de l'année, nous avons rencontré Emmanuel Faber, DG de Danone, venu à Dauphine pour évoquer la place de la gratuité dans l'Economie. Mais le CEP, c'est aussi une équipe soudée, des petits déj, des déjeuners et l'été

prochain un voyage en Terre Sainte pour une aventure chargée d'histoire. N'hésitez pas à passer nous voir en B118 ou le mardi soir : plus on est de fous et plus on rit! Vous pouvez vous inscrire à la newsletter hebdomadaire en envoyant un mail à cepdauphine@gmail.com.

UEJD

Au bout de ce « couloir des assos intellos du 1er », à l'heure où la faim se fait sentir, un vacarme s'échappe toujours d'un local : celui de l'UEJD. Notre association est avant tout une grande famille, réunissant des croyants comme des non-croyants, des pratiquants comme des non-pratiquants rassemblés autour de valeurs communes tel que le vivre-ensemble et le partage de la culture juive dans l'université. L'UEJD est impliquée dans la vie dauphinoise depuis plus de vingt-cinq

ans par l'organisation de conférences comme celle des étudiants israéliens venus à Dauphine partager leur point de vue sur le système universitaire israélien mais aussi via la promotion de projets tels l'année dernière, la vente de beignets au profit de l'association Cheer Up. Cette année encore, l'UEJD sera porté par un projet de taille : les universités de la mémoire. S'axant autour de trois évènements majeurs que sont une conférence sur la shoah, un voyage de la mémoire



et une visite du mémorial de la shoah à Paris, l'UEJD s'inscrit dans un devoir collectif de mémoire et manifeste activement sa lutte contre le racisme et l'antisémitisme.Si tu te sens concerné par les centres d'intérêts de notre association ou si tu souhaites participer à l'un des évènements organisés, n'hésite pas à aimer notre page Facebook ou à franchir le pas de notre local, en B114.

AEMD

L'Association des Etudiants Musulmans de Dauphine a pour objectif d'offrir une compréhension des enjeux économiques, sociaux et culturels du monde musulman ainsi que de l'actualité des citoyens de confession musulmane. Pour y parvenir, des conférences sont organisées auxquelles toute personne intéressée peut participer. Le local de l'A.E.M.D. est situé au 1er étage, en C105. Vous pouvez suivre notre actualité en vous rendant sur notre site internet http://www.aemdauphine. fr/ou en suivant notre Page Facebook.

Pour nous contacter: aemdauphine.contact@gmail.com.

> Mélanie Jaouën Parcours Gestion et Finances

Vers un divorce entre foi et religion?

es religions occupent une place de choix au panthéon des architectes de l'Huma-Inité. Omniprésentes, elles ont germé dans le terreau de la croyance en des forces supérieures. Le corps religieux est, selon les lieux et les époques, parfois le principal détenteur du pouvoir ; parfois une entité morale, un cap pour les croyants ; parfois encore est-il le seul à défendre les opprimés. Il répond au besoin des croyants de se réunir, vit grâce à ce qui est parfois un impôt, parfois des donations, et s'affaire à maintenir ou étendre les frontières de sa religion. Il semble ainsi impossible de confondre les fonctions organiques et concrètes du corps religieux et la qualité transcendantale, mystique et immatérielle de la croyance en une divinité.

Il est fondamental de faire une distinction, triviale mais bien fondamentale, entre foi et religion. La foi est un phénomène difficilement évitable, et probablement sain. Elle correspond à un sentiment transcendant d'attachement à un ensemble de valeurs, traduit le plus souvent par la dévotion à un ou plusieurs « Dieux ». Elle répond à une quête de sens et à un espoir pour sa propre existence et celle des autres Hommes. Elle propose une voie, des explications, et elle rassure. Quelle que soit l'avancée de la science, nous sommes de petites poussières perdues dans l'infini, «des humains qui rampent à la surface de la Terre, perdus entre le sens et la signification » pour reprendre la conclusion du très blasphématoire Rocky Horror Picture Show. De plus, si croire semble assez naturel et qu'on ne peut nier l'intérêt sociétal de se fixer des valeurs idéales, on peut penser que le phénomène

de foi est inséparable de l'existence humaine. Mais d'autres fois que la foi religieuse peuvent animer les hommes, et dans les pays occidentaux, si la « non-croyance » a grignoté du terrain aux croyances préexistantes, nombreux sont les « athées » et autres « agnostiques » qui idolâtrent un artiste, un sportif ; dont les cœurs battent pour de nobles causes et des engagements spirituels alternatifs à la religion. La foi peut prendre bien des formes, elle n'est finalement que le choix de l'entité à laquelle nous accordons le plus de crédit pour guider notre existence.

La foi peut prendre bien des formes, elle n'est que le choix de l'entité à laquelle nous accordons le plus de crédit pour guider notre existence

Les religions, elles, sont les structures d'intermédiation entre le croyant et son entité référente. Les religieux assurent l'application de leurs valeurs et la survie de leur religion. Finalement, une religion est l'alliance de plusieurs composantes : des textes fondateurs, des dogmes et des mœurs, des religieux, des lieux de cultes, des rites, des lois... En bref, tout ce qui permet d'encadrer et de caractériser la croyance. Weber semblait voir dans les religions le moteur du changement sociétal, oubliant ainsi le rôle prépondérant de la lutte des classes, et donnait un nom au phénomène qui a accompagné la modernisation du

monde et de la religion : c'est le « désenchantement du monde » permis par le progrès technique qui a produit un recul des explications mystiques et divines des phénomènes. Cela pourrait expliquer la perte de pouvoir progressive de l'Eglise catholique en France par exemple, jusqu'aux lois lui interdisant de se mêler des affaires d'Etat. Il existe néanmoins encore de nombreux Etats religieux, et bien malin celui qui pourrait prédire l'affaissement des religions, et la chute dans l'oubli du Pape, du Grand Rabbinat de Paris et autres ayatollahs. Si les religions semblent parfois avoir du plomb dans l'aile, la croyance, elle se porte bien. Les Evangélistes font des ravages électoraux au Brésil grâce à leurs préoccupations sociales. Si ce n'est pas les thèses Evangélistes qui plaisent en tant que telles, c'est surtout le signe d'une présence encore massive de la croyance en Dieu dans les cœurs et les esprits ; c'est au nom des valeurs qu'ils défendent et qui semblaient être portées au mieux par les Evangélistes que de nombreux brésiliens leur ont promis leurs voix (cf. Les Evangélistes à la Conquête du Brésil, Le Monde Diplomatique, Octobre 2014).

Et si un divorce progressif entre religion et croyance est à l'œuvre à certains endroits, réjouissons-nous. Les idées républicaines ont infusé les sociétés occidentales, poussé le retrait des religions de la sphère publique, ne leur laissant plus qu'un rôle de force de rappel moral, oscillant entre frein à l'évolution des mœurs et des pratiques et promotion d'une certaine humilité dont nous aurions bien besoin. Dépossédées de leur rôle de ciment sociétal et désormais en cohabitation, les religions se sont vidées de leur substance, et n'ont conservé que leur corps contraignant: interdits, tabous et autres dogmes. Celles-ci tentent de s'adapter pour survivre, en témoigne la nomination du pape François, ce progressiste qui a reconnu, miracle!, que les homosexuels pouvaient avoir des qualités. Les religions restent toutefois bien souvent en retard sur la modernité. Entendre l'Eglise catholique condamner les suicides des Grecs ruinés par la crise et proscrire l'utilisation du préservatif résonne comme un anachronisme. Il en va de même d'observer le respect des obligations millénaires mais aujourd'hui dépourvues de sens de manger hallal ou casher, ou de subir le conservatisme de ceux qui se considèrent comme membres d'un peuple « élu »... Et comme vous pouvez le lire ailleurs dans cette édition (L'Eglise catholique : Ad Vitam Aeternam ?, La Plume n°11), il y a de



sérieuses questions à se poser quant à la capacité d'une religion à se moderniser quand elle est ancrée sur des textes fondateurs plurimillénaires...

Avoir des forces de rappel du passé n'est pas une mauvaise chose en soi; mais dans les faits, les religions servent bien plus à diviser les Hommes et à les déchirer qu'à leur inculquer les valeurs ; ou plutôt, les formes officielles de la religion, des chefs spirituels aux associations représentatives, n'occupent l'espace médiatique que pour défendre leur pré carré. Les conflits religieux étiolent notre actualité, et ces oppositions nourrissent les appétits électoralistes et les cibles d'audimat en permettant aux associations représentatives de justifier leur existence en entretenant un climat de tension religieuse. A l'inverse, à l'échelle humaine, les prêtres et autres imams peuvent évidemment diffuser concrètement des valeurs fondamentales. On assiste au même genre de schisme entre les confédérations syndicales nationales, qui ont déserté la protection des intérêts des peuples

depuis bien longtemps, et les bases syndicales qui se battent tous les jours pour résoudre les injustices.

Aujourd'hui, des chrétiens sont croyants mais n'accordent plus de crédit à l'hypothèse d'un Dieu, des jeunes musulmans boivent de l'alcool, des juifs s'opposent fermement à la politique extrême de l'Etat religieux Israélien. Des nouvelles formes de croyance s'imposent, plus directes, moins intermédiées, séparées des interdits traditionnels et des obligations du culte. Peut-être est-ce la voie vers un monde où croyance et paix peuvent cohabiter, par l'affaiblissement des structures communautaires au profit d'une croyance directe et individuelle, par la perte de sens des conflits au profit d'une solidarité basée sur une spiritualité diverse et commune à la fois. Cette transformation est vitale car nous avons besoin de transmettre et de partager les valeurs communes qui définissent les sociétés pour ne pas retourner à l'état de nature, et à l'affrontement sans fin des communautés. Une urgence soulignée par l'actualité, entre radicalisation du conflit israélo-palestinien et déchirures entre chiites et sunnites, entre paranoïa médiatique envers l'Islam et élection de partis religieux au pouvoir, notamment à la suite des printemps arabes.

De la même façon que nous devons lutter contre l'instigation d'une religion mathématique au sein des sciences sociales en rétablissant l'équilibre des croyances entre modèles numériques et débats sur les concepts, continuons à définir jour après jour les formes d'une « croyance sans religion ». Une croyance unifiée autour des valeurs et de la spiritualité, pas des dogmes et des intérêts des institutions. Un divorce salvateur entre foi et corps religieux. Car la « croyance sans religion » pourrait être à la religion ce qu'est la démocratie au régime représentatif: une prise en main de ses intérêts par la « base », pour protéger ce qu'elle a de plus cher des élites qui la soumettent.

Lionel Pelisson, M2 Recherche en Economie Internationale et du Développement

L'Église catholique: Ad Vitam Aeternam?

ecteurs, lectrices, savourez cet article! Il y a quelques siècles, ces quelques **▶**pages auraient servi à allumer le bûcher sur lequel nous, rédacteurs, aurions péri! Fort heureusement, de l'eau a coulé sous les ponts et sur les bûchers de la place publique. Désormais, le jugement des Hommes ne se réclame plus de la volonté divine. Cependant, longtemps, le parallèle entre Dieu et le juge a parqué l'étroite imbrication des deux institutions : le droit et la religion. Deux normes : l'une sacrée, l'autre humaine, qui tendent indéfiniment à se confondre (Tables de la loi, Droit islamique, Droit canon, etc.). Cependant, les règles des Hommes intègrent sciemment l'évolution des sociétés (modification constante des textes de loi), alors que celles de Dieu se veulent immuables car elles expriment la volonté d'un Être éternel et constant (mêmes textes depuis plus de 2000 ans). Comme le droit, la religion vise à structurer l'ordre social. Néanmoins, elle refuse d'en intégrer les mutations. La fermeté de l'Eglise catholique sur ses dogmes ne risque-t-elle pas de la conduire à sa perte?



Une nécessaire adaptation de l'Église au monde moderne

Face à sa baisse tendancielle de popularité en France (selon une étude de l'Ifop, 80% des personnes interrogées se déclaraient catholiques pratiquants en 1952 contre 65% en 2006) et dans le monde, l'Église catholique semble avoir voulu casser l'image figée, parfois rétrograde et dogmatique qu'elle renvoyait. Le Concile Vatican II, réunion des tenants du pouvoir catholique entre 1962 et 1965, a représenté un pas de géant dans la réconciliation entre l'Église et les évolutions du monde moderne. Plus récemment, le nouveau pape François affiche sa volonté d'en finir avec l'exclusion de potentiels fidèles du fait de leur identité sexuelle ou de leur situation maritale. Cette tolérance vis-à-vis de ceux que l'Église rejetait parce qu'en état de pêché « mortel » marque un tournant dans l'histoire du catholicisme. Aujourd'hui, elle semble accepter de s'adapter aux individus, alors que pendant des siècles c'était aux Hommes, à leurs désirs, à la science, de s'ajuster aux dogmes religieux.

En effet, l'Église catholique ne dispose plus d'une marge de manœuvre suffisante pour imposer aux croyants, de façon catégorique, un assujettissement aux dogmes qu'elle se refuse à mettre en cause parce que prétendument immuables. Contrairement à la religion juive, la religion catholique a toujours eu un message rassembleur à vocation large. Elle s'adresse à toutes les races, toutes les conditions, à tous les pêcheurs, voleurs, assassins pourvu qu'ils soient repentis... mais pas à ceux qui entretiennent des relations homosexuelles, pas aux divorcés, pas à ceux qui utilisent des préservatifs. Face à de telles contradictions, qui frisent l'absurdité, l'Église, et notamment le nouveau pape, ont compris la nécessité de s'adapter aux sociétés désormais officiellement laïques. Aujourd'hui, le message qu'elle fait passer est l'accueil des individus, quels qu'ils soient, pour les accompagner vers la foi.

Est-il possible de modifier la pratique religieuse sans modifier la doctrine ?

Cependant, l'Église prend le risque, comme l'invoquent les conservateurs hostiles aux changements orchestrés par des papes comme François ou Jean-Paul II, de banaliser et de désacraliser son message. L'institution religieuse est-elle comme l'institution familiale ou étatique : relative, évolutive et adaptative ?



Une religion ouverte au monde perd son caractère absolu

Malgré toutes les transformations souhaitées par une partie du clergé et des fidèles, la religion catholique ne change pas de doctrine, ni de morale. Elle conserve le même credo, les mêmes textes vieux de 2000 ans : la foi implique par définition le conservatisme car elle est fondée sur une vérité qui se veut absolue. Est-il possible de modifier la pratique religieuse sans modifier la doctrine ? L'exercice d'équilibriste paraît périlleux. En voulant s'adapter, l'Église renie le caractère immuable de son message. La religion catholique est censée révéler la volonté de Dieu, nous dicter en toutes circonstances comment agir pour Lui plaire, peu importe l'époque. Les sociétés humaines sont sujettes à une évolution perpétuelle qui est sans doute leur seule constante. Les institutions comme le droit ou la famille s'y adaptent, autorisant le divorce, permettant le mariage homosexuel par exemple. Si l'Église fait de même, elle renie sa distinction par rapport aux autres institutions et sa légitimité à prétendre fournir la seule conduite susceptible de plaire à Dieu, et à laquelle doivent s'adapter les sociétés, parce que seule compte la volonté immuable de Dieu. Certes, les croyants lui sont nécessaires pour exister. Cependant au fur et à mesure que la population attachée aux anciens dogmes diminue, la question se pose de la survie du corps de l'Église : où trouver de nouveaux adhérents ? Et c'est là qu'elle est confrontée à un dilemme : soit camper sur ses positions séculaires, se condamnant dès lors à ne plus toucher qu'une partie de la population de plus en plus en marge du monde actuel ; soit adapter ses dogmes, revenir sur les interdits imposés il y a plus de 2000 ans [« Tu ne coucheras point avec un homme comme on couche avec une femme.» (Lévitique-chap 18-vers 22)]. Il paraît difficile pour l'Église de changer de visage sans changer de principes.

En voulant s'adapter, l'Église renie le caractère immuable de son message

Cependant, la religion est, par nature, un tout explicatif et non une structure qui évolue au gré des sociétés. De la même façon que la science a désenchanté le monde en fournissant une explication rationnelle et non plus religieuse aux phénomènes naturels et humains, la laïcité semble avoir relégué la religion catholique au rang de « simple » croyance. La laïcité ne tue-t-elle pas la religion en la désacralisant? Ou plus largement, l'émergence de cette nouvelle valeur qu'est la laïcité n'est-elle pas la preuve de l'essoufflement de l'empire des religions ? Tout se renouvèle, compose avec le nouveau ou meurt, il en est ainsi de toutes les créations de l'Homme: constructions, entreprises, États... Pourquoi en serait-il autrement des religions ? La confrontation à cette nécessité de se renouveler n'est-elle pas simplement l'aveu de l'incapacité de toute institution, même sacrée, de durer sans se soumettre à la dynamique de l'évolution?

> Marie-Alix Danton, L3 Droit Parcours Droit et Société Pierre-Hernan Rojas, Doctorant en Économie

Un Dieu sans parole

Le Larousse définit la foi religieuse de la manière suivante : « Le fait de croire en Dieu, en des vérités religieuses révélées ». Ici, la notion est pensée sur les bases d'écrits transmis par Dieu à l'homme. Les trois religions monothéistes, si différentes soient-elles, fonctionnent suivant le même schéma : « une parole divine nous est parvenue : écoutons la voix de Dieu ». Ici interviennent diverses lois religieuses auxquelles l'individu pratiquant devra se plier.

Mais alors : qu'est-ce qu'une religion ?

Cette notion introduit l'idée d'une communauté d'individus rassemblés pour célébrer une foi commune. Des lieux de culte sont construits permettant aux hommes de prier ensemble : remercier Dieu de leur avoir donné la vie et chanter la vertu de ses commandements. Des pratiques se mettent en place, les textes sont étudiés : à travers la religion, la société s'organise. L'existence d'une histoire commune renforce les liens entre individus : souffrances, épreuves et aventures donnant au tout l'allure d'une mythologie, au sens noble du terme.

Néanmoins, il me semble nécessaire de considérer l'évolution du phénomène religieux. Et, le jugement procédant du vécu, envisageons l'interprétation à suivre comme essentiellement liée à mon expérience.

Né de parents juifs et ayant reçu une éducation religieuse, je dus progressivement opérer une ferme distinction entre foi (mouvement vertical) et respect des coutumes (mouvement horizontal) Une conception particulière de la communauté orienta ce choix. Résumons-la en quelques mots. Avec l'accroissement de la population, les communautés religieuses s'élargissent. L'organisation se fait plus complexe ; les structures évoluent. Sur les décombres d'une communauté éclatée, l'administration religieuse se ramifie. Une société apparaît, telle une mauvaise herbe sur les gravats d'un antique monument. Des enjeux politiques se greffent au cœur croyant des origines : la religion se fait institution.



Des conflits inter-individuels naissent : essence (interprétation des textes) et structure (forme de l'organisation) sont discutées. Le respect des normes en vigueur se substitue au rapport transcendant des origines. Loin de la réflexion autonome, métaphysique l'homme converse et se félicite de reconnaître en l'autre un homme à la vie calquée sur la sienne. La cohésion n'existe plus qu'à travers le respect grandissant de traditions toujours plus complexes. Dieu s'efface dans le brouhaha de rituels répandus par automatisme et mimétisme. La joie d'appartenir à une communauté et la peur de n'en faire plus partie limitent la réflexion de nombreux individus. La masse persévère, joyeusement abrutie, respectant à l'aveugle des règles tant contraignantes qu'incertaines.

L'homme se soucie des membres de sa communauté comme un accusé se soucie d'un juge – la règle religieuse dessine sa ligne de conduite. Si son comportement n'est pas conforme aux préceptes enseignés, médisances et paroles-sanctions construisent le verdict : l'accusé est jugé coupable, « mauvais pratiquant ».

Un fort sentiment de culpabilité amène l'individu, ainsi exclu, à penser le lien existant entre norme religieuse et volonté divine. Si la croyance en un Dieu unique survit à l'issue d'une telle réflexion, l'homme interroge l'existence de religions plurielles. « Comment concilier

diversité des textes et unicité divine ? » dit-il songeur.

Plusieurs réponses sont ici possibles. La non-existence de Dieu en est une première. L'absence de lien entre les écrits et Dieu en est une seconde.

Ne parvenant guère à accepter durablement la première et sentant croître en moi l'impérieuse nécessité de me soumettre à quelque force bienveillante, j'optai, un jour de grand soleil, pour la seconde.

Une telle conception ne remet guère en cause l'intelligence des écrits religieux et, s'il est vrai que je ne prête plus à ces œuvres l'origine divine qui leur est usuellement assortie, j'en conserve toutefois l'essentiel : une philosophie riche en réflexions morales signifiantes, somme de systèmes conceptuels permettant une appréhension de l'existence et du fait humain. L'humble aveu d'une limite par lequel tout homme s'inscrit dans une quête de sens.

Nathan Ben Kemoun, DEGEAD 2



Partir à la chasse, labourer les champs, laver son linge à la main, marcher pour se déplacer sont autant d'exercices qui ont déserté notre quotidien. Les yeux rivés sur nos PC, nous nous enfermons peu à peu dans la sédentarité, qui, selon l'étude scientifique The pandemic of physical inactivity: global action for public health, menée en 2012,

est responsable de 10% des décès dans le monde

Autrefois condition pour vivre, le sport n'est désormais plus qu'un loisir. Certains le fuient, effrayés par la souffrance, d'autres le cherchent, animés par la jouissance.

La pratique d'une activité sportive est pourtant la plus grande alliée de notre organisme. Où que nous irons, nous ne cesserons de l'entendre: **LE SPORT EST BON POUR LA SANTE.** Mais quelle est l'ampleur de ces bienfaits ?

A vos marques, prêts, **lisez**...et **bougez**

Mélanie Jaouën, L3 Droit parcours gestion et finances

Faites du sport, pas la guerre!

« Mens sana in corpore sano ». Tout le monde en connaît la traduction (« un esprit sain dans un corps sain »), mais qui en mesure la portée ? Loin de vouloir donner une liste exhaustive des vertus du sport, un aperçu de ses principaux bienfaits suffit à montrer que pratiquer une activité physique est indispensable, tant sur le plan physique que morale.

e sport permet de garder la ligne. De nombreuses études scientifiques d'une activité physique régulière (environ trois fois par semaine) permettait de perdre du poids sans réduire drastiquement l'apport de calories. Notamment, les activités de type aérobique – c'està-dire les activités qui élèvent le rythme

Le sport permet de garantir la santé morale

cardiaque – telles que la course à pied, le vélo ou la natation, sont les plus efficaces dans cette perspective. Mais le sport a de nombreux autres bienfaits, trop souvent ignorés.

Saviez-vous qu'un Français sur deux ignorait que l'activité physique prévenait l'apparition de nombreuses maladies telles que les maladies cardiovasculaires et certains cancers ? D'autres problèmes de santé peuvent également être évités grâce à la pratique d'un sport. Par exemple, l'activité physique réduit le risque de lombal-

Le sport est source de plaisir

gies (douleurs dans le bas du dos), divise par deux le risque d'hypertension, réduit le risque de développer un diabète, et permet de garder des os solides, prévenant ainsi l'apparition de l'ostéoporose (maladie caractérisée par la perte de résistance des os). Enfin, le sport est très efficace pour lutter contre l'obésité.



Le sport prévient l'apparition de nombreuses maladies telles que les maladies cardiovasculaires et certains cancers En outre, le sport a une autre vertu, beaucoup plus étonnante : il est source de plaisir ! Au bout de 15 à 30 minutes d'activité physique soutenue, le corps libère des hormones, comme l'endorphine et la dopamine, que l'on retrouve habituellement après l'acte sexuel dans le cas la première. Grâce à elles, le corps s'abandonne, les muscles se relâchent, et

une sensation de bien-être nous envahit. La quantité d'endorphines sécrétée par l'organisme peut ainsi être multipliée par cing.

Enfin, le sport permet de garantir une bonne santé morale ; celui-ci est un facteur de bien-être psychologique. Non seulement, il permet de luter contre le stress, l'anxiété et même la dépression, mais de bonnes performances peuvent aussi donner lieu à une plus grande estime de soi.

Le sport a donc de nombreuses « cachées » ; mais le fait qu'elles soient justement inconnues du grand public est un véritable problème. Par conséquent, plutôt que de toujours répéter le même slogan (« Pour votre santé, bougez plus ! »), les médias ainsi que les médecins devraient expliquer concrètement ce qu'une activité physique peut apporter. Ainsi, le nombre de pratiquants augmenterait, et la santé publique s'en trouverait améliorée.

> Julien Da Sois, DEGEAD 2

Le sport comme baume du handicap

Qui a dit que sport et handicap étaient incompatibles ? Bien au contraire, il semble que le premier permet de dépasser le second en facilitant son acceptation et son intégration dans la société.

RECOUVRIR LA SANTÉ, EFFACER LA DIFFÉ-RENCE

Le handicap inflige des limites qui dégradent la vision que les handicapés ont d'eux-mêmes. La plupart se sentent, en effet, stigmatisés et rabaissés. En leur permettant de se révéler, de se mettre à nu et d'assumer leur handicap, le sport semble le remède à leur mal- être. Durant l'exercice, chacun laisse son handicap aux vestiaires pour devenir capitaine de son corps et apprendre l'autonomie. Il n'est plus question de faire face au regard des autres mais de se livrer une guerre de soi contre soi, pour aller toujours plus loin, au-delà des incapacités physiques.

Comme un sirop qui guérit les maux, le sport fait émerger des forces insoupçonnées permettant d'acquérir une plus grande confiance en soi, nécessaire pour vivre. Non seulement, les personnes handicapées se perçoivent différemment, mais le regard des autreschange égalemnt : la pitié a laissé place à l'admiration.

Comme un sirop qui guérit les maux, le sport fait émerger des forces insoupçonnées

Le handicap est aussi un défi pour certains. Ainsi, après un accident lui ayant fait perdre ses quatre membres, Philippe Croizon s'est investi dans la natation grâce à laquelle il a réalisé ce qu'il pensait impossible, compte tenu de sa situation : traverser la Manche et relier les cinq continents à la nage, par les détroits. Plus qu'un loisir, l'activité physique permet de

se reconstruire et de repousser les barrières que dressent les incidents de la vie.

Pour ce faire, il a fallu adapter les règles et les structures de ce dernier aux différents handicaps, notamment à travers le Handisport. La fédération française handisport (FFH) est aujourd'hui composée de plus de 35 000 pratiquants dont 31 786 licenciés et propose 29 sports de loisir ou de compétition dont 20 paralympiques. Elle vise à l'amélioration des conditions de vie des handicapés mais également à leur intégration dans la société et à la reconnaissance de leurs performances.

REVENIR À LA RÉALITÉ, PERCEVOIR LA DIF-FÉRENCE

Le sport semble ainsi l'eldorado du corps en ce sens qu'il permet d'oublier le handicap. Mais, son cadre institutionnel d'organisation rappelle souvent, par ses



faiblesses, l'esprit du sportif handicapé à la réalité : la différence est encore là.

Notamment, la compétition sportive divise les sportifs en différentes catégories ; à savoir les valides d'un côté et les personnes en situation de handicap de l'autre. Si concourir au sein d'un groupe homogène favorise l'égalité des chances sur la ligne de départ, cela diminue également l'espoir de se mesurer aux valides.

Certains sportifs professionnels handicapés ont toutefois pu se confronter à des valides lors des compétitions. Tel est le cas d'Oscar Pistorius, coureur sudafricain amputé des deux jambes, qui a concouru à la fois aux Jeux Olympiques et aux Jeux paralympiques de Londres en

Mais le temps ne semble pas au changement. Rassembler les valides et les personnes handicapées, permettrait, pourtant de gommer les différences et de favoriser les complémentarités. Lors des entrainements, par exemple, les valides peuvent être les guides de leurs homologues handicapés et les duos pourraient se soutenir mutuellement pour améliorer leur records respectifs. À ce titre, certaines disciplines comme la course à pied expérimentent cette collaboration. On peut alors voir des sprinteurs aveugles courir avec un valide à leur côté.

En outre, la Norvège a d'ores et déjà mis en place des clubs sportifs mixtes, au niveau local, accueillant dans une même structure les personnes handicapées et les personnes valides, pour promouvoir le sport et renforcer le lien social.

Les athlètes handisports ne sont pas encore considérés comme des sportifs de haut niveau au même titre que les autres

Les médias communiquent, en outre, sur le sujet. Ainsi, le film « De toutes nos forces » met en scène un père et son fils handicapé qui vont réaliser ensemble, un exploit : celui de l'« Iron Man », alliant natation, vélo et course à pied.

Malgré tout, les athlètes handisports ne sont pas encore considérés comme des sportifs de haut niveau au même titre que les autres. Leur médiatisation reste faible. Lors des derniers Jeux Olympiques de Londres en 2012, France Télévision consacrait seize heures de direct aux Jeux Olympiques sans dédier une seule minute aux Jeux Paralympiques -Les seuls pouvant être visionnés sur TV8-Mont-Blanc, chaine peu connue.

Fusionner Jeux Paralympiques et Olympiques favoriserait une meilleure acceptation du handicap. Pour les valides comme pour les handiapés, le sportif se définirait alors avant tout par son esprit de compétition et sa capacité à repousser ses limites. Les stéréotypes s'effaceraient et seul l'élan du sport resterait.

En attendant, un long chemin vers l'égalité reste à parcourir...

> Lucie Martin, DEGEAD 1 Mélanie Jaouën, L3 Droit Parcours gestion et finance

AUTO ECOLE SIMONE

PERMIS ACCÉLÉRÉ

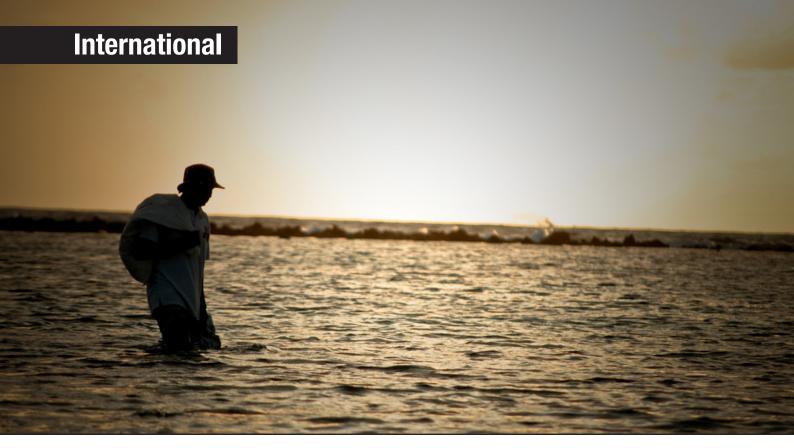
Stage de code en 3 jours Stage de conduite en 15 jours

PERMIS BOÎTE AUTO PERMIS TRADITIONNEL

(C) 06.11.19.73.14 www.permisrapide.com

Face à la Gare - 10 Av de la République 14800 Deguville





a Convention de Genève de 1951 définit un réfugié comme quelqu'un qui, « craignant avec raison d'être persécuté du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont il a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays ». Aujourd'hui une crois-

sance des conflits religieux menace les équilibres politiques et démographiques. Beaucoup sont contraints d'abandonner leur pays ou même tués pour leur confession religieuse. Mais le XXIème siècle devra aussi composer avec le changement climatique et la multiplication des flux migratoires qu'il provoque déjà. Alors que le statut juridique d'un réfugié religieux est reconnu, celui de réfugié clima-

tique se confronte jusqu'à maintenant à un vide juridique. Cependant la problématique est réelle (22 millions de réfugiés climatiques en 2013) et une réponse se fait attendre.

Laurie-Anne Riera, L3 Droit Parcours Droit et Société

Les déplacés dû au fait religieux

e centre d'étude de recherche américain Pew Research Center a publié des chiffres accablants sur la recrudescence des conflits religieux dans le monde en ce début d'année 2014. Les hostilités entre les différents groupes religieux n'ont jamais été aussi élevées depuis six ans. Les récents conflits sont à l'origine des plus grands déplacements de population recensés jusqu'alors pour des raisons religieuses. Les chrétiens et les musulmans, représentant à eux seuls la moitié de la population mondiale, font l'objet des principales violences présentées par l'étude.

D'un million il y a 10 ans à 300 000 au début de l'année 2014, la population chrétienne en Irak diminue comme peau de chagrin. L'Irak est plongé dans le chaos suite à l'offensive d'insurgés sunnites menée par les djihadistes de l'Etat islamique (EI). Depuis cette violente intervention dans le nord de l'Irak, 70 000 chrétiens se sont réfugiés à Erbil et 60 000 à Duhok, au Kurdistan. Il devient à l'heure actuelle difficile d'établir le nombre restant de chrétiens en Irak depuis l'ultimatum posé par l'organisation terroriste selon lequel les chrétiens ont le choix entre se convertir, payer une taxe spéciale, ou mourir. La cruauté de l'EI est telle que beaucoup ont préféré fuir le pays. Fin août, plus de 8 000 réfugiés chrétiens ont fait des demandes de visa auprès du Consulat général de France à Erbil. Amnesty International condamne « le nettoyage ethnique » opéré par l'EI à l'encontre des chrétiens d'Irak.

Les hostilités entre les différents groupes religieux n'ont jamais été aussi élevées depuis six ans

Les chrétiens ne sont pas les seuls à être inquiétés par la pratique de leur religion, les musulmans souffrent également de pressions religieuses. Le cas le plus frappant est sans nul doute l'exemple birman. Alors qu'il est généralement perçu comme prônant la non-violence, le bouddhisme se révèle être aussi responsable d'émeutes et de violences dans ce

pays sous l'œil complaisant des autorités birmanes. Les Birmans ont toujours développé une conception raciale de la nation, très éloignée du « vouloir vivre ensemble » cher au philosophe français Ernest Renan. Etre birman, c'est appartenir à une communauté quasi endogamique fondée sur une pureté raciale, ainsi que sur une morale bouddhiste. En 2011, la Birmanie a pourtant entrepris des réformes économiques et politiques plus libérales, mais c'était sans compter les émeutes provoquées par des bouddhistes extrémistes à l'encontre de Rohingyas musulmans qui ont fait plus de 250 morts. Les Rohingyas sont aujourd'hui victimes d'exactions qui reflètent les préjugés xénophobes de la majorité de la population à l'égard de cette minorité musulmane. Depuis 1982, celle-ci n'est plus officiellement birmane. Apatrides, les Rohingyas visés par des campagnes haineuses sont privés de droits élémentaires. Ainsi la loi sur la nationalité birmane viole la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948, dont l'un des principes fondamentaux est que chacun a le droit à une nationalité.

75% de la population mondiale vit dans des pays où les hostilités religieuses sont « très élevées »

L'étude du Pew Research Center réalisée en 2012 dans 198 États établit que 75% de la population mondiale vit dans des pays où les hostilités religieuses sont « très élevées ». Les principales zones géographiques concernées sont le Moyen-Orient et l'Afrique qui ressentent toujours les effets du printemps arabe. A contrario, seules les Amériques, à l'exception du Mexique, ne constatent aucune croissance des tensions religieuses. Face à l'augmentation de ces conflits religieux, des millions de personnes sont contraintes à migrer vers des terres

d'accueil affiliées à certaines religions. L'Indonésie est le foyer d'accueil des musulmans par excellence et abrite 90% de cette confession religieuse. Quant au christianisme, bien qu'il soit représenté sur tous les continents à l'instar de l'Islam, ses places fortes correspondent désormais à l'Amérique latine (40% des fidèles), à l'Afrique (40% de chrétiens sur les 900 millions d'Africains) et aux Philippines (90% de sa population).

La croissance exponentielle des conflits religieux met en exergue un problème fondamental : le respect du principe de liberté religieuse. Celui-ci prévoit le droit de croire en ce que l'on souhaite, interférence gouvernementale. Toutefois, comme toute liberté, il est complexe en pratique de la garantir. Des droits peuvent être restreints au nom d'un intérêt légitime mais ce dans des proportions raisonnables. Toute restriction discriminatoire est impossible : elle ne saurait cibler, directement ou indirectement, une religion particulière sous peine d'enfreindre l'article 18 de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Les organisations internationales se sont accordées sur la condamnation du crime contre l'humanité. L'une de ces composantes est la prohibition de toute persécution d'un groupe ou d'une collectivité identifiable pour des motifs religieux. Si l'on considère qu'à cause de la religion des gens sont tués, d'autres contraints à migrer, une sanction de la Cour pénale internationale contre les Etats qui ne respectent pas la liberté religieuse serait envisageable. Néanmoins la limite reste l'efficacité de cette juridiction internationale, reconnue par 122 pays signataires du Statut de Rome de la Cour pénale internationale et dont les grands absents sont la Russie, la Chine, l'Inde ou encore les Etats-Unis.

sents sont la Russie, la Chine, l'Inde ou core les Etats-Unis. Laurie-Anne Riera, L3 Droit Parcours Droit et Société



L'exil climatique

ujourd'hui, une personne déménagerait chaque seconde pour des raisons climatiques, et d'ici 2050, selon l'ONU, cela concernerait environ 250 millions. Même si en raison des controverses autour de la définition même de « réfugié climatique »,

ce chiffre reste discutable, il met en évidence les enjeux autour de cette question alliant développement durable et droit international.

Des Etats se voient progressivement rayés de la carte

DE NOUVEAUX MIGRANTS

Le réchauffement climatique (+4°C prévus d'ici la fin du siècle) entraîne une montée des océans, une fonte des glaces arctiques, une augmentation des catastrophes naturelles et industrielles... Au niveau des pôles, la fonte de la banquise bouleverse les modes de vie des populations locales. Dans le Delta du Mékong, soumis à une forte pression démographique, certaines régions deviennent incultivables, des Etats se voient progressivement rayés de la carte, engloutis par les océans, à l'image d'archipels du Pacifique. Les populations sont ainsi contraintes à l'exil, et deviennent des des « apatrides du climat ». Cependant sontils reconnus en tant que tels?

QUEL STATUT JURIDIQUE ?

Leur statut reste cependant flou et inqualifiable. En effet, ils ne sont pas reconnus comme des « réfugiés », selon la Convention de Genève de l'ONU, signée en 1949. Ce statut garantit des droits, et notamment la délivrance d'une carte de séjour provisoire pour les réfugiés. Cependant, pour être reconnu en tant que tel, il faut être en opposition avec son propre Etat, à cause de sa religion, ou de son appartenance à un groupe social. De plus, qu'englobe-t-on dans le terme de « réfugié climatique » ? Une personne qui fuit une catastrophe naturelle, une autre qui fuit une catastrophe industrielle provoquée par l'Homme (Tchernobyl, catastrophe de Bhopal, marées noires,...), ou encore une dernière qui a subi une dégradation progressive de son écosystème ? Un rapport du PNUE (Programme des Nations Unies pour l'Environnement) de 1985 les désigne comme « ceux qui sont forcés de quitter leur lieu de vie temporairement ou de façon permanente à cause d'une rupture environnementale (d'origine naturelle ou humaine) qui a mis en péril leur existence ou sérieusement affecté leurs conditions de vie ». Cette définition est restée un concept creux, sans fondement législatif.

Malgré l'inexistence d'un tel statut juridique, un habitant des îles Kiribati,

Pour être reconnu comme réfugié, il faut être en opposition avec son propre Etat



Ione Teitota, a déposé pour la première fois fin 2013 une demande de reconnaissance de « réfugié climatique » auprès de la Haute Cour Suprême d'Auckland. Il a essuyé un refus des autorités judiciaires néo-zélandaises, en raison de « l'absence de persécution ».

VERS UNE NOUVELLE LÉGISLATON ?

Les principales critiques envers ce nouveau statut pointent la dramatisation connotée par le terme « réfugié climatique ». Ce terme implique un fantasme de vagues migratoires imprévisibles et incontrôlables. De plus, la contrainte environnementale n'est souvent qu'une cause d'émigration, conjointe à des raisons économiques ou politiques. Une gouvernance globale internationale devient pourtant nécessaire, pour définir entre autres le statut des potentiels « Etats fan-

tômes », dont les territoires disparaîtront. Cette gouvernance reste difficile à mettre en place ; ces questions concernant majoritairement les pays du Sud, ou restant des problématiques souvent internes à ceux-ci. Des accords bilatéraux se mettent toutefois en place, comme entre l'archipel de Tuvalu et la Nouvelle-Zélande. Cependant, les critères de cet accord restent toutefois discutables : pour émigrer, il faut parler anglais, avoir entre dix-huit et quarante-cinq ans et être en bonne santé.

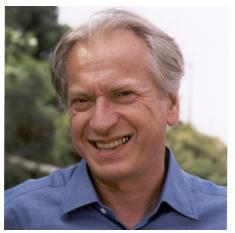
Une prise en compte du statut de « réfugié climatique » est aussi indispensable pour garantir la sécurité internationale. Si ces nouveaux flux de réfugiés ne sont pas contrôlés, conjugués à une rareté des ressources, les tensions et les conflits inter-étatiques augmenteront.

Armelle Jouan, DEGEAD 1



Une alternative au système capitaliste?

ernard Friot, économiste et sociologue, professeur émérite à Paris Ouest, s'est distingué par la proposition de l'affectation de tout le PIB au salaire socialisé. Dans la continuité des conquêtes sociales du XXème siècle, et notamment des caisses de cotisation, il propose la socialisation de l'ensemble de la valeur sous forme de trois types de caisses : des caisses des salaires, des caisses d'investissement et des « caisses de gratuité », collectant respectivement 60%, 30% et 10% du PIB. Les premières caisses permettraient le versement d'un salaire à vie à tous les résidants de plus de 18 ans. Son montant, compris entre 1500 et 6000 euros nets mensuels, varierait en fonction de la « qualification personnelle » des personnes, le premier niveau de qualification étant automatiquement attribué à tous à la majorité. Les caisses d'investissement subventionneraient, à partir de leurs encaisses et par création monétaire, l'investissement des entreprises, les délivrant de la nécessité et des inconvénients d'un prêteur. Les caisses de gratuité paieraient les dépenses courantes des services publics gratuits.



Dans une perspective marxiste, Bernard Friot veut faire des producteurs les maîtres de la valeur économique. Le PIB est uniquement créé par le travail, et ses producteurs doivent en avoir la totale propriété. Ils seraient donc copropriétaires d'usage des moyens de production et toute propriété lucrative serait abolie : la « pratique salariale de la valeur » viendrait remplacer la « pratique capitaliste de la valeur ». Il a accepté de nous accorder un entretien pour éclairer ce modèle atypique, à contrecourant des réformes contemporaines mais dans la continuité de 1945.

1) EN QUOI LE SALAIRE À VIE CONDUIT-IL À UNE SUPPRESSION DU MARCHÉ DE L'EMPLOI ?

L'emploi est une institution proprement capitaliste. C'est la classe dirigeante, les propriétaires des outils de travail, les prêteurs de fonds qui sont considérés comme producteurs de la valeur et non les travailleurs. Pour être reconnus comme producteurs de la valeur, nous sommes obligés, avec un CV, d'objectiver une partie de nous-mêmes sous forme de marchandise sur le marché de l'emploi dans l'espoir qu'un propriétaire nous embauche. Dans la logique d'une entreprise capitaliste, c'est le poste qui est payé, pas le salarié lui-même. Le salaire est un attribut de l'emploi et non de la personne. L'incertitude du marché du travail permet de maîtriser la population. À partir du moment au contraire où le salaire est l'attribut de la personne, le salarié peut changer d'emploi et d'entreprise tout en gardant son salaire : cette sûreté va augmenter les mobilités. Le marché du travail fragilise en permanence les individus en leur rappelant qu'ils sont des demandeurs alors qu'en réalité, ils sont les seuls à produire de la valeur.

Il n'y aura donc plus de marché de l'emploi sur lequel on décidera si l'individu sera payé ou non. L'individu est payé car il a un droit politique irrévocable, qui est un attribut de sa personne : on passera du déni de la production de valeur par les personnes à une citoyenneté qui affirme que les personnes sont productrices de la valeur et qu'elles doivent en être, ensemble, souveraines. Cette propo-

sition pousse plus loin un « déjà-là ». Par exemple, les fonctionnaires ont un salaire à vie, ils ne relèvent pas du marché de l'emploi. Un fonctionnaire est payé pour son grade, attaché à sa personne, pas pour son poste. Il n'a pas, comme dans le privé, d'employeur qui décide de la valeur économique ou non, en payant un poste. Chez les fonctionnaires, il y a une mobilité du travail libérée de la soumission au marché du travail. Tous ceux qui travaillent doivent bénéficier d'un tel salaire à vie.

2) VOUS EXPLIQUEZ VOULOIR ASSURER UN SALAIRE À VIE EN FONCTION DES QUALIFICATIONS PERSONNELLES : COMMENT MESUREZ-VOUS LE NIVEAU DE CES QUALIFICATIONS ?

Déjà dans la fonction publique, on passe d'un grade à l'autre en passant des épreuves dont les critères ont été délibérés. S'il y a par exemple quatre niveau de qualification (et donc une fourchette des salaires de 1 à 4, de 1500 à 6000 euros par exemple), l'épreuve de qualification consiste à évaluer l'activité des 5, 10 dernières années. Qui évalue? Dans la fonction publique universitaire, c'est un collectif d'élus nationaux, le conseil national des universités constitué d'un ensemble de pairs, qui examine des dossiers selon trois critères: la recherche, l'enseignement et la contribution à la vie des établissements par lesquels on est passé. L'évaluation dépendra du type de travail concret. Un autre exemple est le garçon coiffeur qui passe une épreuve de validation des acquis de l'expérience: on lui demande de faire une coupe, de répondre à certaines questions sur les produits de la coiffure, et on teste également sa capacité à comprendre la comptabilité privée pour pouvoir être ensuite responsable d'un salon. D'une manière générale, on a déjà beaucoup d'expérience en matière de qualification, mais il s'agit des postes de travail. Les critères qu'utilisent les conventions collectives pour qualifier des postes pourront être transposés à la qualification des personnes : responsabilité, sécurité globale du procès du travail, pénibilité, niveau de diplôme requis.

3) LA FIN DU MARCHÉ DE L'EMPLOI SIGNI-FIE-T-ELLE LA FIN DE LA VIOLENCE DANS LES RAPPORTS DE PRODUCTION ?

La violence est inhérente à la production. La production a deux volets : la production de valeur d'usage (l'ensemble des biens et services) qui renvoie au travail concret et fait l'objet d'un certain consensus, et la production de valeur économique, et c'est ici qu'il y a violence. Car la valeur économique n'est pas attribuée à toutes les productions. Ce sont les rapports sociaux qui décident si telle ou telle activité a non seulement une valeur d'usage mais aussi une valeur économique. Pourquoi est-ce que si je suis professeur d'université à diplômes gratuits je suis considéré comme non productif alors que si j'enseigne dans des établissements qui vendent leurs diplômes je suis réputé productif ? La valeur économique a un fondement exclusivement politique. Dans le capitalisme par exemple, seules les activités menées par des personnes qui se sont rendues sur le marché du travail et qui produisent des marchandises mettant en valeur le capital de propriétaires ou de prêteurs sont réputées productives. Même s'il s'agit de conditionner du Mediator ou d'enseigner les mathématiques financières, activités hautement nocives du point de vue de la valeur d'usage.

Même si nous nous débarrassons de la propriété lucrative et de la fonction d'employeur par la généralisation du salaire à vie et de la propriété d'usage des outils de travail, la violence économique sera réduite mais perdurera. La violence capitaliste aura disparu, ce qui n'est pas rien quand on sait les dégâts anthropologiques et écologiques du marché du travail ou de la production de valeur pour l'actionnaire, mais la violence persistera dans le fait d'attribuer plus de qualification à une personne qu'à une autre. Ceux qui produiront avec une qualification supérieure ponctionneront une partie de la valeur produite par ceux dont la qualification est inférieure. Les critères de qualification ou encore les jurys de qualification seront des terrains de violence sociale qu'il faudra réguler. Mais comme la violence des rapports sociaux est inhérente à la production, il faut absolument que les sociétés aient des institutions de gestion de cette

violence. Prétendre la supprimer d'un coup de baguette magique, par le salaire unique par exemple, est un rêve mortifère. Pour que le déplacement de la lutte de classes, d'une dichotomie opposant les propriétaires des moyens de production et les demandeurs d'emplois à une dichotomie fondée sur les niveaux de qualification de salariés copropriétaires des entreprises, garde sa capacité d'expression et de résolution de la violence de la production, le caractère politique de la hiérarchie des qualifications, politique au sens de fruit de rapports sociaux, doit être constant. Les critères de mesure, de composition des jurys, etc., ne devront pas être essentialistes, naturalisés, mais devront être en permanence questionnés. C'est une des raisons pour laquelle je suis contre l'idée que le niveau de salaire doit être décidé par le niveau du diplôme. C'est une façon de naturaliser la violence sociale en la fondant sur la méritocratie scolaire, alors qu'il faut au contraire la maintenir en permanence ouverte pour qu'on puisse en permanence changer les critères de qualification.

4) Dans un précédent entretien le 9 JANVIER 2014 AU JOURNAL BASTAMAG.NET, **VOUS DITES « VOULOIR METTRE FIN AU** CHANTAGE DE L'EMPLOI », AUX MÉTHODES DE GESTION CAPITALISTE, À LA DICTATURE DU TEMPS DE TRAVAIL ET AU TRAVAIL CONTRAINT. NE PENSEZ-VOUS PAS QUE VOTRE MODÈLE ABOUTIRAIT À DES EFFETS INVERSES: UNE TRAPPE À INACTIVITÉ ET UN **REJET DES MÉTIERS « INGRATS » ?**

La liberté que donne le salaire à vie et donc la suppression du marché de l'emploi est incroyable. Par exemple, je n'ai jamais été soumis à la pression du marché de l'emploi en tant que fonctionnaire et c'est pour cela que j'ai pu initier des programmes de recherche alternatifs. J'ai pu dire ce que j'avais à dire sans craindre aucun effet sur mon salaire. Cette pression qu'est le chantage à l'emploi, que j'estime perverse et contre-productive, provoque des situations dans lesquelles les individus ne font pas ce dont ils ont envie, ou alors leurs capacités sont sous-utilisées. Se libérer de ce chantage-là ne signifie pas se libérer de toute pression. Pour rentrer dans le collectif qui nous intéresse, il faudra convaincre ce collectif. Encore faut-il passer les qualifications ou être élu sur un poste. Mais cette pression est positive, car elle existe parallèlement à un salaire qui n'a aucun risque de disparaître. La pression est uniquement liée au fait de rester ou non dans un collectif, et non liée à la

sauvegarde d'un salaire de subsistance.

La question plus générale que vous posez est la suivante : dès lors qu'il n'y a plus de marché du travail allocataire de « forces de travail », comment les ambitions individuelles correspondent-elles aux besoins collectifs? Commençons par la question des métiers ingrats indispensables. Il y a plusieurs niveaux de réponse. Premièrement, les enquêtes de sociologie du travail montrent un rapport différent au travail ingrat des travailleurs que celui qu'on pense être. Faisons attention à une forme d'ethnocentrisme, il y a bien des métiers que nous considérons ingrats qui ne sont pas considérés comme tels par ceux qui les exercent. Ils aiment leur travail concret, entres autres parce qu'ils ont une conscience de son utilité sociale. Eventuellement, ils aiment leur environnement de travail, c'est-à-dire le collectif dans lequel ils sont. Ce qu'ils peuvent ne pas aimer c'est leur salaire, les horaires, c'est-à-dire l'emploi et non pas le travail! On peut aimer son travail et détester son emploi. Et à partir du moment où vous supprimez l'emploi, vous changez complètement le rapport au travail.

Le service civique pourrait également régler ce problème de nécessité d'effectuer les métiers ingrats. Il faut bien comprendre que l'économie c'est "nous" : nous sommes souverains de la valeur économique, nous sommes propriétaires d'usage de l'outil de travail, c'est nous qui investissons, c'est nous qui maîtrisons la création monétaire en nous débarrassant du crédit, dès lors, il y a toute une éducation à la responsabilité à réaliser dès l'enfance. Ceci va rendre possible un service civique découlant de la conscience que certaines tâches doivent être faites pour ne pas mettre en péril toute l'économie. Cependant, le service civique n'est pas une réponse pour des métiers de haute technicité. Là, c'est la labilité des trajectoires et des arbitrages par chacun dans l'usage de son temps qui jouera : celui qui aura passé une partie de son temps dans des tâches ou à des horaires peu valorisés pourra par exemple bénéficier d'un passage plus rapide à la qualification supérieure.

Retrouvez la suite de l'entretien sur laplumedauphine.fr

Propos recueillis par Pierre-Hernan Rojas & Eugénie Tenezakis

Travailler moins pour « gagner plus »?

La valeur du travail. Cette valeur gagne en importance au fur et à mesure que le travail se raréfie, depuis la massification du chômage (10,2% au 2ème semestre de 2014 en France). Et pourtant! Les divers débats qui nous agitent à propos de l'assistance sociale ou encore de la productivité, trouvent leurs racines dans la valeur donnée au travail.

es sociétés antiques voyaient le travail comme la « dégradation de l'Homme libre ». Hannah Arendt, philosophe allemande, fait renaître l'argument quelques siècles plus tard : elle parle du « risque d'une société centrée sur la valeur du travail » qui est que « le mode de production capitaliste soumette toutes les sphères de la société ». On retrouve ici la peur du management capitaliste entrevue chez B. Friot, qui par le rythme effréné qu'il impose aux travailleurs,ne les distinguerait des esclaves que par l'existence d'un salaire de subsistance et d'un contrat.

TRAVAILLER 4 HEURES PAR JOUR SUFFIRAIT À PRODUIRE L'ESSENTIEL

Trêve de philosophie, le XXème siècle présageait la mise en pratique de ces idées sur le travail. Bertrand Russel, homme politique, dénonce dans « Eloge de l'oisiveté » (1936) un culte irraisonné du travail, instauré par une classe privilégiée cherchant à justifier l'exploitation des classes ouvrières. Selon lui, la production industrielle est suffisante pour assurer, avec un minimum de 4 heures de travail par jour, les besoins de tous les êtres humains. Il ancre son propos sur la rationalisation de la production pendant la première guerre mondiale, durant laquelle un petit nombre de personnes a produit le nécessaire pour toute une population. En partageant ce même travail parmi tous les individus de la société, chacun d'eux pourrait donc travailler peu et avoir un niveau de vie confortable. Selon lui, « la voie du bonheur et de la prospérité passe par une diminution méthodique du travail».

LA SEMAINE DE 4 JOURS : VECTEUR DE CRÉATION D'EMPLOI ?

La frénésie de croissance fait aujourd'hui apparaître ce combat pour la réduction du temps de travail (RTT) comme dépassé, voire même utopique. Toutefois, on retrouve dans le paysage des personnalités politiques encore quelques fervents défenseurs de cette « diminution méthodique du travail », pour qui les arguments ne manquent pas.

Le politique Pierre Larrouturou a lancé le débat sur la semaine de 4 jours en France en 1993. Selon lui, ramener le temps de travail à 32 heures par semaine, étalé sur quatre jours, permettrait de mieux partager le travail entre la population et de créer environ 2 millions d'emplois. Avec la productivité horaire en hausse des travailleurs français, la quantité de travail nécessaire pour produire une quantité fixe de biens a baissé de 70% depuis 1974 selon l'INSEE. On travaille donc moins pour produire plus, ce qui explique qu'à une charge horaire de travail fixe, l'économie créé moins d'emplois. L'entreprise qui accepte l'accord de la semaine de quatre jours se voit attribuer une exonération des cotisations sociales de 8% mais, et c'est une des principales caractéristiques de la mesure de Larrouturou, sous condition de créer au moins 10% d'emplois en plus. Qu'en est-il des salaires ? Grâce à l'exonération des cotisations sociales, les plus faibles salaires devraient se maintenir, et les plus hauts perdraient au maximum 3% de leur montant. Marginalement, cette mesure permettrait également une nouvelle hausse de la productivité et une baisse des dépenses de la santé publique, grâce à un travailleur plus reposé.

Les lois Aubry sur les 35h sont-elles alors une contribution au projet Larrouturou ? Selon lui, les 35h sont un « double piège ». D'une part, elles ont été mise en place de manière trop brutale : elles n'ont pas donné lieu à une concertation suffisante avec les partenaires sociaux. D'autre part, elles proposent une exonération des charges sociales sans obligation de création d'emploi en contrepartie, ce qui en réduit l'efficacité, sans toutefois l'effacer : ces lois auraient permis de créer environ 300 000 emplois.

C'est la droite qui a d'abord mise en œuvre la semaine de 4 jours : la loi Robien sur l'aménagement du temps de travail a fait effet entre juin 1996 et juin



1998. 400 entreprises auraient bénéficié de cette loi quand elle était en vigueur, comme par exemple MACIF, qui a procédé à la création de 800 CDI sans que n'ait eu lieu une baisse des salaires les plus faibles. Cette mesure a également démontré son efficacité en Allemagne : en 2009, la récession allemande atteignait quasiment le double de celle de la France, et pourtant le chômage allemand est resté significativement plus faible que chez nous. Ceci s'explique entre autres par l'instauration du régime du « kurzarbeit » : 1,5 millions des salariés ont travaillé 31% de temps en moins.

Néanmoins, selon ses détracteurs, la RTT ralentirait la croissance du pays, en réduisant la compétitivité des entreprises et les investissements. Outre ces arguments économiques, l'opposition à cette mesure trouve ses racines dans une vision du travail propre à nos sociétés occidentales : le travail nous confère un statut social qui nous permet de nous intégrer à la société. Il convient donc de trouver le juste équilibre entre un travail vecteur de lien social et un loisir voué à l'épanouissement de l'Homme.

Eugénie Tenezakis, Master Affaires Internationales et développement

L'échange économique, vecteur de lien social

Le recours aux SEL (Systèmes d'Échange Local), en France notamment, n'est pas nouveau et la crise économique renforce cette tendance. Leur objectif est de favoriser le développement d'une économie sociale et solidaire via l'échange de biens, de services mais aussi de savoirs dans un espace géographique défini, souvent une ville et son agglomération. En période de marasme ambiant, les SEL constituent un rempart contre l'anonymat et les inégalités générées par l'échange marchand traditionnel.

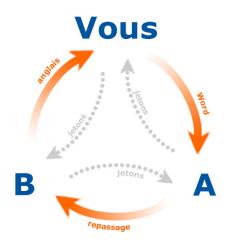
LA MULTI-DIMENSION NALITÉ D L'ÉCHANGE CITOYEN

Dans la logique des SEL, le prix n'est pas la variable fondamentale et le lien tissé lors de l'échange est plus important que le bien échangé. En effet, chaque SEL édite régulièrement un catalogue rassemblant les offres et les demandes de biens et de services des adhérents. Par ce biais. les membres peuvent se rencontrer et ainsi se mettre d'accord sur l'échange. Par exemple, l'heure de jardinage est « facturée » comme une heure de cours de physique quantique ou de bricolage. En créant une communauté d'individus qui adhèrent à ces principes, les échanges au niveau local sont favorisés. Le lien social est réaffirmé comme fondement de la consommation, de l'échange et de la production. C'est bien la notion de richesse qui est élargie! Puisque les individus sont riches de « temps », l'échange se réalise dans une perspective de don et de contre-don : celui qui demande doit nécessairement offrir en contrepartie. Dans le modèle marchand classique, l'échange est bilatéral et le paiement clôt la relation marchande. Dans les SEL, les individus ne s'endettent pas auprès d'une autre personne mais auprès de toute la communauté : ce système d'endettement croisé assure le renouvellement constant des échanges entre les membres du groupe. Si je donne une heure de cours d'économie à Sophie, j'obtiens un crédit d'une heure avec n'importe quelle autre personne de la communauté. L'économie est réintroduite dans le tissu social : les échanges ne sont plus anonymes. Ces derniers permettent de nouer une relation durable et de confiance entre les membres.

LA MONNAIE COMME LUBRIFIANT DES ÉCHANGES

Dans certains SEL, une monnaie complémentaire peut être créée pour assurer le décalage dans le temps des services rendus. Contrairement à la monnaie

plémentaire est émise pour assurer les fonctions d'unité de compte et de moyen de paiement mais pas celle de réserve de valeur. En effet, l'épargne est impossible pour inciter les individus à faire circuler la monnaie. Celle-ci n'est qu'un signe qui symbolise une circulation de richesses. Dans les SEL, il n'y a plus de confusion et entre l'abondance réelle (des connaissances et des savoir-faire) et l'abondance de l'outil censé lui donner son expression.



L'échange de compétences

Autrement dit, le service échangé est la contrepartie de la monnaie. La monnaie complémentaire ne fait que renforcer la logique du don et du contre-don des SEL: l'objectif est de favoriser la production locale de biens et de services marchands, d'utiliser les ressources productives inemployées sur un territoire donné et d'assurer la confiance dans l'échange. Les SEL redécouvrent ce qu'est la bonne monnaie, celle qui est utilisée uniquement comme support à la circulation des richesses réelles.

QUID DU RAPPORT À L'ÉTAT ?

C'est une interrogation de taille puisqu'au nombre de 400 en France, le développement des SEL heurte les prérogatives de l'État en matière de création monétaire, de législation du travail et de prélèvements fiscaux. D'un point de vue monétaire, les SEL ne concurrencent pas le système de paiement traditionnel. La substitution des monnaies complémentaires aux monnaies légales est limitée puisque elles n'ont qu'une définition locale. N'ayant pas le pouvoir de payer les dettes privées et publiques émises en monnaie légale, le monopole étatique n'en sera pas ébranlé. Par contre, la volonté des SEL de relocaliser l'économie sur un territoire, d'encourager les échanges et les activités sociales et de favoriser la cohésion communautaire pose un sérieux problème juridique. Les activités des SEL relèvent-elles du bénévolat ou d'une activité lucrative ? Doiventelles donc être encadrées ? Sur ce point, le cadre légal actuel n'éclaire que très peu les enjeux liées aux SEL. Si les échanges entre individus deviennent habituels et donnent lieu à une contrepartie conséquente, ils sont considérés comme une activité professionnelle. Or, dans cette optique, ces activités font directement concurrence aux artisans, commerçants et prestataires de services à domicile sans aucun prélèvement fiscal. Les SEL seraient considérés comme du travail au noir. En d'autres termes, ils seraient assimilées à des pratiques anticoncurrentielles... bien loin du projet initial!

La résolution de ces questions de législation est primordiale pour faire coexister deux systèmes d'échange qui sont en théorie complémentaires. Les exclus du marché peuvent trouver dans les SEL une nouvelle façon de s'insérer dans la société. Le problème majeur que les SEL mettent en lumière porte sur la capacité de l'État à organiser l'insertion des citoyens. Accepter les SEL signifie que l'État n'est plus en mesure d'assurer la cohésion sociale de tous.

> Pierre-Hernan Rojas Doctorant en économie



Tout le monde aime La Femme

Influencée par la Surf Music des années 1960 et la coldwave du début des années 1980, La Femme apporte un renouveau à la scène rock française. Issus de la « fameuse » génération Y droguée à l'internet et aux logiciels pour enregistrements faits maison, ils affichent une volonté d'inventer une musique inédite établie selon leurs propres règles à la manière de Fauve, Woodkid ou encore Baden Baden. En bref, La Femme, c'est un peu un Lescop en plus fou. C'est aussi un groupe au nom interrogateur qui nous laisse perplexe. Mais qui est cette femme ?

UNE FEMME AU VISAGE BIEN MASCULIN.

En 2010, quatre jeunes hommes à peine sortis de l'adolescence, encore vivifiés par une envie de liberté entament une relation passionnelle avec La Femme. Les deux fondateurs biarrots (Sacha à la guitare et Marlon au clavier) s'étant rencontrés au lycée, on aurait pu croire à l'histoire d'un groupe juvénile aux groupies transies et affamées. Ils avaient par ailleurs formé SOS Mademoiselle durant ces années-là, branché rock des Sixties. Baccalauréats en poche, ils décident de monter sur Paris où ils sont très vite rejoints par d'autres camarades : Sam à la basse et Noé à la batterie. La Femme, ainsi constituée, est fin prête à assouvir les besoins en sons neufs d'auditeurs captivés par des compositions de qualité.

Une année après avoir formé le groupe, ils partent sur les routes pour une tournée américaine pleine de rêves. Cette dernière se révèle être un voyage initiatique où ils rencontrent en Californie le groupe The Growlers qui lui aussi s'essaie à la surf music, chasse gardée des deux biarrots. Au long de cette enrichissante expérience musicale, ils enregistrent les quatorze titres présents sur leur premier album Psycho Tropical Berlin sorti en avril 2013. Notons qu'il fait suite à deux Extended Play - Le Podium #1 et La Femme, aux titres aussi novateurs qu'hypnotisants.

LA FEMME ? MAIS OÙ SONT LES FEMMES ?

Ces quatre hommes oseraient-ils prendre pour nom l'être symbole du désir masculin sans pour autant l'autoriser à prendre part à cette expérience musicale ? Que penseriez-vous, créatures séduisantes pour nombre de ces messieurs, si l'on vous disait que cette Femme accueille sans cesse dans ses bras des chanteuses différentes ? En effet, Clémence, la chanteuse principale, celle que vous admirez quand elle déambule sur scène est accompagnée sur l'album par cinq autres femmes. Ces multiples voix présentes sur l'album reflètent les envies de spontanéité du groupe. Le but recherché étant qu'elle demeure intacte afin de nous garantir les bienfaits du psychédélisme électronique. La spontanéité est pour le groupe un facteur clé de succès.



La Femme serait donc plutôt un collectif masculin-féminin au nombre de membres variable dans lequel les garçons s'attellent à jouer leurs délirantes et bordéliques compositions. Quant aux filles, elles y posent leurs voix fragiles, dans la langue de Molière. Ecoutez bien Sur la Planche 2013 et vous découvrirez que ce n'est pas un homme à la voix stridente qui vous ramène sur votre planche d'un été « sensationnel », pour reprendre leurs mots.

LA FEMME, AU CŒUR DE SHAKER.

La Femme est une créature sonore multiforme, un cocktail bien dosé formé par diverses influences qui imagine des émanations sonores aussi énigmatiques que nouvelles. Dans une interview accordée au magazine *Les Inrockuptibles*, le groupe confie qu'il « voulait prouver, contrairement à ce qu'on nous martelait, que tout n'avait pas été fait, qu'il restait des musiques à explorer ». Ce qu'ils ont exploré eux, c'est une musique rockcoldwave et bizarre comme ils la qualifient sur la page Facebook du groupe : « strange wave, rock eletro bizarre, witch wave ». Un répertoire visiblement inclassable dans lequel les origines océaniques des fondateurs s'infiltrent.

Loin d'une placidité sans saveur, nous nous trouvons littéralement transportés dans un univers kaléidoscopique. Les impulsions psychédéliques et électriques aux rythmes frénétiques et fatigués séduisent nos sens, embarqués par ces chansons perturbées. Les textes oscillent entre candeur, comme dans Sur la Planche 2013, visions noires et même horrifiques, mais aussi par d'étranges et agiles maniements de la langue: « L'hypsoline te dégomme/ Hyponyme épilogue » (Hypsoline, album Psycho Tropical Berlin).

La Femme nous impose ses humeurs, qu'elles soient joyeuses, lumineuses, fiévreuses ou ombrageuses. Le groupe réussit à créer un album aux mélodies à la fois légères, pesantes, lancinantes et entrainantes qui correspondent à tous les états d'âmes que nous pourrions traverser. Il sait répondre à toutes nos envies : c'est donc leurs albums qu'il serait judicieux de sauver en cas de raz-de-marée.

Mathilde Forest, DEGEAD1

Art contemporain : le paradigme de l'immaculé

n 1942, on parle pour la première fois de « style blanc » avec la parution de L'Étranger d'Albert Camus dont l'écriture neutre « accentue la solitude de l'unité phrastique » selon les mots de Sartre. De nos jours, nous pouvons observer qu'au-delà des caractéristiques propres à chaque auteur, cette manière d'écrire fait office de norme. Après la gloire de Marcel Proust, auteur à l'écriture voluptueuse et riche en ramifications, le succès d'Albert Camus semble marquer l'avènement d'une esthétique nouvelle : le minimalisme.

Cette notion désigne usuellement un courant de l'art contemporain, apparu au début des années 1960 aux États-Unis, en réaction à l'Expressionnisme abstrait ainsi qu'à l'ironie picturale du Pop Art. Elle introduit également le concept de simplicité volontaire : mode de vie consistant à réduire sa consommation en vue de se recentrer sur des valeurs définies comme essentielles. Nous opterons ici pour une définition plus abstraite de la notion. Seront considérées comme minimalistes, les œuvres produites dans le cadre d'une recherche du simple.

Précisons davantage.



▲ Michel Houellebecg

L'écrivain construit des formes, glisse sa main dans une boite pour ne déposer à la pince qu'une succession d'éléments signifiants. Un mot pour une idée, deux pour une image ; guère plus. Là où sa création s'épanouit, il souhaite fluidifier, aérer. Le minimalisme définit, en ce sens, un degré absolu de blancheur, une esthétique de la transparence. Un roman de Michel Houellebecq, un album de Lana Del Rey, un poème de Tao Lin: partout un même désir, la recherche du langage pur. Parole dépouillée, substance résiduelle, l'absence emplit les pages. Et la métaphore s'y fait rare. L'image, progressivement, se détache d'une représentation variable pour atteindre le monde de l'Inéchangeable. Son existence autonome longeant de près le perçu.

Dans *Tel quel*, recueil de notes philosophiques, Paul Valéry écrit « Il existe une pureté conventionnelle, qui pour être conventionnelle n'est pas sans quelque vertu. Une certaine cohérence exquise à poursuivre dans l'expression, et un souci constant d'articuler nettement les membres d'une phrase [...] Mais il est des hommes dont l'oreille, toute saine qu'elle est, ne distingue pas les sons d'avec les bruits. »

Je regarde mon ordinateur en songeant au 21ème siècle. Au loin, des voitures glissent, je le sais. « Ère du minimalisme » dis-je à voix haute. Un temps passe, mes yeux se posent sur un fauteuil blanc. « Oui, c'est cela. Le 21ème siècle : ère du minimalisme ».

Je me demande « pourquoi maintenant ? » Comment, en effet, expliquer le succès que cette esthétique trouve auprès de nos contemporains ?

Dans un court essai de Michel Houellebecq, une réponse se dessine. *L'Approche du désarroi* explicite le passage de l'architecture-œuvre à l'architecture-support. L'architecture contemporaine répondrait, en ces termes, à la vitesse croissante des échanges.

Progressivement, les constructions

s'adaptent aux nouvelles nécessités, les immeubles se font transparents, et l'espace constitue le support privilégié d'une transmission de données. Sur les bases de la récente et toujours plus pressante obsession de rapidité, l'architecture contemporaine s'accompagne en essence d'une poésie nouvelle, tant légère qu'effacée. Les œuvres baignent la conception des structures urbaines qui inspirent à leur tour le champ littéraire. C'est ainsi qu'à travers les romans de Nicolas Rey, Florian Zeller ou encore Michel Houellebecq, une écriture singulière se précise.

Un homme est assis à la terrasse d'un



▲ Le désert...

café. Quelques individus traversent son champ de vision. Lorsqu'une belle femme s'élance, le regard suit mollement. Un poème se construit. Contours et lignes de force : des formes naissent. Il porte la tasse à ses lèvres, le café a refroidi. Quelques pièces sont déposées sur la table. Notre homme se redresse, rejoint son appartement.

À présent, une grande fenêtre lui fait face. Au loin, on aperçoit une grue ; quelques grands immeubles. Dans un canapé, il s'endort doucement.

J'éteins l'ordinateur avant de m'allonger. Lentement, j'articule : « L'art, que l'homme du 21e siècle consomme, revêt les allures de la modernité immédiate : froid, neutre et impersonnel. ». Je souris avant d'ajouter : « La représentation clinique d'un vide révélé. »

> Nathan Ben Kemoun, Degead2

Kick out the jams (motherfuckers)

n titre, un riff, une rage! En 1969, la ville de Détroit, vidée de ses usines automobiles, plonge inéluctablement dans le chaos. La « Rust Belt⁽¹⁾ », réponse misérable à la « Sun

Belt », regarde les gloires décadentes californiennes d'un œil rageur. Les habitants, habitués à plusieurs générations d'ouvriers automobiles (Ford, GMC, Pontiac, etc.) laissent tomber les plaques

d'acier pour les tiges stériles et la poudre blanche : la drogue fait des ravages (le fantomatique *Sugar Man* de Sixto Rodriguez ne chante rien d'autre...).

Bref, la ville de Détroit sombre et coule. Dans tout bon naufrage, l'orchestre continue de jouer, comme pour vomir la violence du chômage et l'horreur d'une économie qui les piétine: Iggy Pop et ses sombres Stooges chantent leur quotidien dans 1969 et nous dressent par la même le tableau morne et désabusé d'une ville au bord du gouffre. D'autres groupes se réfugient dans la drogue à l'image d'Amboy Dukes, portés par leur splendide guitariste Ted Nugent (écouter le brillant The Great white Buffalo du même groupe). Mais le parti pris du groupe qui nous intéresse ici est tout autre. Sévèrement ancrés dans la réalité, ils portent fièrement le nom de leur ville (Motor City) et de leur quartier (district 5). Le MC5 est né en 1964. Ils commencent, de manière classique, par jouer dans de petites salles, mais le message qu'ils portent n'a rien de commun avec les autres groupes de l'époque (ils sont très éloignés des cowboys de Creedance Clearwater Revival, des gentils « uppers » des Iron Butterfly et autres Strawberry Alarm Clock). Sur scène, ils fulminent, se déchainent devant un public chauffé à blanc par la misère et le chômage : ils insultent et ruent littéralement dans les brancards. Des enceintes qui suintent, un rythme frénétique, un public sombre, pauvre et violent, tels sont les arguments du fabuleux Kick out the *Jams* de 1969.

Extraordinaire pilule de rage, d'énergie



▲ Une fabrique de Détroit photographiée par Aderson-Cobb pour la série «Urban ghosts »

et d'impuissance, naissance du punk pour beaucoup, véritable hymne à Détroit et à sa misère pour d'autres, *Kick out the Jams* des MC5 est sans le moindre doute une chanson d'anthologie. Le groupe insulte le public, avant de hurler sa rage! Que faire de toute cette hargne? Une tournée est organisée, laquelle s'avère être un fiasco, tant à cause de la toxicomanie des membres que de l'ambiance délétère qui y règne (le « live » télévisé de 1972 en est un excellent exemple). Les caisses sont vides et le groupe se voit contraint d'enregistrer « à la va vite » le très mou *Back*

in the USA dont High School témoigne douloureusement de l'incompétence : ils ne savent pas de quoi ils parlent et rien ne fonctionne, la chanson s'enlise dans des refrains répétés à l'infini et du cabotinage. Le groupe vole en éclat, ce qui n'empêchera pas ses membres de faire de belles carrières. Un des guitaristes épousera Patti Smith, le chanteur deviendra pianiste de jazz, etc.

Mais le ver est dans le fruit! La chan-



▲ Les MC5 en 1969

son dormira dans les garages du rock alternatif pendant près de vingt ans (Blue Oyster Cult peine à convaincre avec sa version de 1978) avant de connaitre un bruyant renouveau à la fin des années 1990 grâce/à cause du retour de la crise économique. La bulle internet se dégonfle et la rouille recommence à ronger le nord des Etats-Unis. Le très beau Jeff Buckley fait une version étonnamment sensuelle et charmante, tout comme les Silverchair en 2007 qui lui accolent une teinte surf, australienne et bronzée. Australiens également, les « Outback(2) » de Pond nous rappellent à travers leur Kick out the Jams que l'Australie est un pays sauvage. Quelques punks s'y essaient comme les Presidents of the United States of America (« PUSA », pour les intimes) sans se prendre trop au sérieux et en polissant les angles. Les chevelus suédois de Hellacopter s'y frottent sans réellement s'y piquer. Or, Kick out the Jams n'est que rage et désœuvrement et cette énergie, sans qu'elle soit nécessairement souhaitable, n'est pas donnée à tous. Originaires de Seattle (comme Nirvana ou Hole), Pearl Jam en signe une version furibarde en 2007 mais en changeant (Ô sacrilège!) un détail de l'introduction. Enregistrée au Brésil, leur version est le cri de détresse d'une Amérique en crise s'écrasant sur un public médusé et peu coutumier d'une telle violence. Les Cinq membres de Pearl Jam déploient une énergie inouïe et un sens du brouillon rare pour des quadragénaires.



▲ Le chanteur de Rage Against The Machine, Zach de la Rocha, en 2007,

Véritable retour aux sources, la meilleure reprise nous vient de Los Angeles et date de 2007. Rage Against The Machine (RATM pour les intimes) nous prouve une nouvelle fois qu'ils sont probablement un des meilleurs groupes de rock-rap de tous les temps. Leur rage est intacte, le groupe de Killing In The Name Of et de Sleep Now In The Fire, en guise d'introduction stridente, imite les sirènes métalliques de leur Détroit natal avant de déployer toute leur violence et talent, à corps perdu dans un cri de ralliement à leur ville et à la révolte. Non contents d'avoir fait oublier près de trente ans de reprises, Tom Morello se risque à un solo mais ne dénature rien. Rage Against the Machine aura longtemps été le poil à gratter de l'Amérique de Greenspan(3), Bush et Paulson⁽⁴⁾, forts d'une popularité hors norme, leur reprise montre ce dont personne ne doute plus : Kick out the Jams, c'est Détroit dans ce qu'il y a de pire et de plus flamboyant à la fois, et Rage Against The Machine, instruments métalliques à l'appui, fait ressortir sous ces amas de rouille et de pauvreté les derniers restes de chromes rutilants. Bonne écoute!

- (I) Par opposition à la « Sun belt » (désignant le riches Etats du sud des Etats Unis », la « Rust Belt » (littéralement, « ceinture de rouille ») désigne l'ancien nord industriel (essentiellement Detroit, Chicago et Seattle).
- (2) Désigne les habitants du Bush australien.
 (3) Alan Greenspan, président de la réserve fédérale américaine de 1987 à 2006 et connu pour ses orientations ultra-libérales corrélées à des politiques dérégulatrices. En 1999, RATM ft un concert devant Wall Street en bloquant l'entrée pendant quelques heures (d'où la référence).
 (4) Hank Paulson, banquier pour Goldman Sachs puis secrétaire au trésor du gouvernement Bush de 2006 à 2009. Il suit la ligne d'Alan Greenspan.

Eliel Markman, doctorant en gestion

Quand l'art africain renaît



Alors que l'art « primitif » africain connaît un véritable engouement depuis les années 1980, de nombreux vols, pillages et imitations d'œuvres sont perpétrés à ses dépens. Ce constat témoigne à sa manière d'une faible politique africaine en matière de conservation de son héritage et surtout insouciante quant à la valeur de celui-ci. Il témoigne également d'une diffusion mondiale de son patrimoine en pleine effervescence.

'art primitif africain, souvent tenu pour fonctionnel, est un ensemble d'objets usuels, artisanaux ou décoratifs, représentant le plus souvent des formes accentuées, comme mises en relief, par une géométrisation excessive. Cet art doit être compris dans un contexte de croyances et de rituels dans lequel la notion de sacré prime. Ses qualités esthétiques ont su fasciner de grands artistes occidentaux, André Breton et Picasso notamment s'en sont inspirés et l'ont transcrit dans leurs mouvements respectifs: le surréalisme et le cubisme. L'intérêt porté par de telles sommités artistiques à cet art a su légitimer cette esthétique face à une Europe boudeuse.

La complexité de l'art primitif africain réside dans la variété des styles, s'inscrivant eux-mêmes dans différents contextes de royaumes, tribus, époques et fonctions. Il s'agit d'un art de Cour : ces œuvres ont ainsi pour rôle de célébrer le pouvoir royal, la lignée, l'alliance, la cohésion... La dimension sacrale est donc omniprésente et se combine souvent à un certain mysticisme. En outre, les sociétés traditionnelles africaines composaient leurs œuvres au sein d'ateliers semblables à ceux du Moyen-Age et de la Renaissance européenne à l'image des Yorubas du Nigeria qui possédaient une quarantaine de maîtres sculpteurs dont le savoir-faire se transmettait de père en fils.

Aujourd'hui, l'art africain est reconnu à sa juste valeur. De nombreux musées occidentaux sont de véritables ambassadeurs de cet art, tel le British Museum, le Musée de Tervuren, le Metropolitan Museum of Art de New York, le Louvre ou le Musée du Quai Branly à Paris. L'importance apportée à ce champ artistique a créé un marché grandissant et un réseau de collectionneurs s'est déployé mondialement, avec une conséquence inévitable : la naissance de nombreux trafics. Ceux-ci ont su profiter d'une Afrique pauvre, en guerre, sujette à une

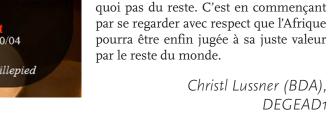
corruption « massive », mais surtout qui n'accorde pas de valeur monétaire à ses œuvres. Des actions sont cependant désormais menées par l'Unesco depuis le début des années 1990, interdisant par exemple la sortie d'œuvres du territoire africain.



▲ Têtes Nok

vente bradée de nombreux masques et statuettes. Sans parler des guerres civiles qui favorisent des pillages innombrables au Liberia, au Sierra Léone, au Congo, au Burundi... Nombre de ces objets antérieurement dérobés terminent leur périple dans de grands Musées occidentaux, à l'image des têtes de la civilisations Nok ci-contre, présentées au musée du Quai Branly et ce malgré l'interdit d'exportation qui les frappe dans leur pays d'origine.

Il apparait ainsi que l'art africain rend compte des rapports de force inégaux entre communautés. Le développement économique et social du continent noir permettra-t-il de conserver son héritage? Rien n'est moins sûr, surtout dans le contexte actuel; néanmoins, l'enracinement des nations africaines dans leur patrimoine peut déjà être une avancée. Un marché maitrisé et respectueux de ses « produits » ne pourrait qu'être bénéfique à ses acteurs: au sujet de l'art, et pourquoi pas du reste. C'est en commençant par se regarder avec respect que l'Afrique pourra être enfin jugée à sa juste valeur par le reste du monde.







auphinois, courage! Tes heures de microéconomie sont comptées, car vendredi tu entameras officiellement la période des VACANCES DE NOËL!!! Tu n'es peut-être pas un adepte de ce débordement de bonheur, de féérie, de cadeaux, de champagne et de foie gras, auquel cas tu pourras toujours

te murer dans ta chambre (il y a des partiels ce semestre paraît-il). Mais avant de donner libre cours à tes élans sociopathes laisse-toi aller à la lecture : fun, autodérision, voyages, tu n'auras jamais vu les fêtes de fin d'année sous cet angle ! Et si ta décision de vivre reclus pendant deux semaines est irrévocable, tu pourras tou-

jours mettre à profit ce temps pour participer à notre CONCOURS ANNUEL DE NOUVELLES! En espérant que tu trouveras l'inspiration au pied du sapin... Bonnes fêtes de fin d'année!

> Marie-Alix Danton, L₃ Droit Parcours Droit et Société

3, 2, 1... émotions!

i Noël célèbre initialement la naissance du petit Jésus, c'est avec grand plaisir que croyants et non croyants trouvent aujourd'hui mille et une raisons de le fêter. C'est devenu l'excuse parfaite pour se retrouver en famille, manger saumon, foie gras, sucreries à foison et demander toutes sortes de cadeaux à tous les membres de votre famille. « Dismoi ,ami de l'oncle de ma grande tante par alliance, peux-tu m'acheter le dernier iPhone 6 ? »

N'essayez pas de nier, nous savons tous que votre capacité à résister est aussi grande que la probabilité de tomber nez à nez avec Jack Skellington un soir de réveillon; autrement dit : inexistante! (Si vous n'avez pas vu ce dessin animé...je ne peux plus rien pour vous.) Pour faire simple, que vous soyez catholique, protestant, de confession juive, musulmane



ou tout simplement athée, Noël laisse peu d'entre nous indifférents de par les associations auxquelles il fait référence. Chaque année, notre mémoire nous conditionne dans un environnement et des habitudes qui tendent à se renforcer, de telle sorte qu'un Noël sans cadeaux, sans sapin, ou sans Ferrero Rocher devient pour certains inconcevable.

Quant à la palette d'émotions qui participe à la magie de Noël, elle est sans limite; avec notamment comme maitresses d'œuvre la Joie et la Nostalgie. Chaque année, vous repensez inlassablement à votre première Gameboy, à ce camion Barbie qui vous faisait tant rêver ; à cette balade en amoureux que vous aviez faite sur les Champs-Elysées, enchainant gaufres, chocolat chaud et crêpes; à ce tour de grande roue qui vous avait valu, à cause de la queue interminable, ce terrible mal de tête heureusement apaisé par le lait chaud concocté par votre mère...Vous n'oublierez jamais non plus la brillance de vos yeux face à cet homme un peu rondouillet que vous pensiez être le Père Noël, à ce moment passé en famille autour du sapin, décoré avec amour par vos soins. Les années passent mais les souvenirs restent, du moins nous nous efforçons de les conserver, encore et toujours, comme témoins d'un passé

heureux et promesse d'un avenir merveilleux.

Plus étonnant, il s'avère par ailleurs que les courses de Noël seraient source de stress, de par la pression que représentent les cadeaux. Que choisir, pour qui, telle est la question qui hante nos nuits de décembre. En effet, si vous hésitez entre des menottes léopard ou un jeu à boire, je vous confirme qu'aucun des deux n'est à offrir à votre petite sœur de 15 ans qui revendique déjà son indépendance auprès de votre père qui peine encore à la laisser sortir le samedi aprèsmidi pour retrouver ses copines au Starbucks du coin. Ainsi, accablés par l'idée de ne pas trouver le cadeau idéal, vous pouvez toujours trouver le réconfort en succombant à cette boîte de chocolats caramel beurre salé posée sur un présentoir doré de trois mètres de haut et qui vous supplie de venir la dévorer. Une affiche posée sur le côté vous assure par ailleurs que vous pouvez céder et que vous retrouverez la ligne en janvier. Oui, je sais, les directeurs marketing ne sont pas tous au courant que les partiels débutent en janvier et que la prise de poids ne fait, parfois, que commencer.

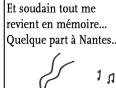
> Laura Hannoun M1 Marketing et stratégie

Bonnes résolutions!

« Et pour le réveillon, tu nous fais pas comme la dernière fois »



La dernière fois, mais oui... Qu'est-ce qui s'était passé déjà la dernière fois? Je me concentre pour rappeler à moi les souvenirs perdus dans les vapeurs d'alcool et l'euphorie du Nouvel An...







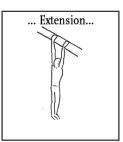
C'était chez Camille, ma target de la soirée. Comme à mon habitude je tentais de remuer mon boulard sur la piste de danse, en guise de parade nuptiale. Mais la seule qui s'y montrait sensible était malheureusement sa (brave) cousine Marine.

Inspiré par le demi-litre de vodka Schweppes absorbé depuis le début de la soirée, je sus ce que ce qu'il me restait à faire.



« Jujù mon grand, c'est le moment de montrer auel mâle sauvage sommeille en toi »











La suite est assez floue – il me fallut nettoyer à l'éthanol ces souvenirs gênants. Je me réveillais plus tard, l'esprit embrumé, et à mon plus grand désarroi, sur le postérieur de Marine-La-Tenace. (Elle était visiblement déterminée à ce que nous réveillonnions dans le même lit!)

Guidé par mon estomac, je compris vite qu'il était de toutes manières temps de laisser tomber ma target en découvrant la chair fraîche



Mouais enfin après réflexion, il n'était pas si terrible que ça ce réveillon, comparé à celui de l'année d'avant...



Déjà Camille dans le viseur à l'époque (décidément), et pour l'impressionner (décidément), j'avais descendu cul-sec une demi-bouteille...

BLACK-OUT

Le lendemain matin, au petit déjeuner :



Bref, déjà des souvenirs gênants pour bien commencer l'année.





un plan pour lui en mettre plein la vue...

Marie-Alix Danton, L₃ Droit Parcours Droit et Société Manon Lescroart, DEGEAD₂

Noël étouffant

Les gouttes de sueur perlent sur mon front bouillant sous le soleil ... Il est midi et je suis au bord de l'explosion. L'humidité d'été, me dis-je... Ô Brésil, terre moite et mouillée, tu es comme une cocotte-minute, tu nous presses et nous transformes en vapeur apathique. Ou serait-ce le bonnet rouge à pompon dont j'ai décidé de coiffer mon crâne ?

Ma tête, ainsi couverte, contraste avec la nudité de mon corps : quelques centimètres de tissus seulement le couvrent pour conserver un brin de décence.

"C'est Noël", dans ma tête je le martèle. Et c'est l'été aussi. Mon cerveau, tout aussi indolent que le reste de mon corps, comme s'il avait reçu un coup de massue de mère nature, n'arrive pas à faire la connexion entre ces deux concepts : « été, Noël, été, Noël » ressasse-t-il en boucle, comme une cassette rayée. Le pauvre incompétent a créé deux catégories distinctes en son sein pour ranger ces deux idées et ne semble plus vouloir revenir sur une rupture qui dure depuis des années.

Dans la rue, les néons visant à créer une ambiance d'hiver féérique tentent de surpasser l'intensité de la luminosité ambiante. Ils sont là, s'agrippant aux hauts buildings, alignés comme une armée devant la mer.

Je zigzague entre les palmiers, pressée, et ma jupe se soulève au rythme des courants d'air maritimes. Sur mon chemin, en parallèle, s'étale la plage, bondée sur des kilomètres. Des centaines de personnes se font rôtir par le soleil, avant d'aller elles-mêmes rôtir la dinde de Noël qu'elles dévoreront sous la chaude pleine lune qui s'annonce. Au milieu de ce chaos, je vois marcher un homme, de ce pas ingrat et disgracieux qui caractérise toute tentative de locomotion sur du sable. Il est emballé comme un paquet cadeau, d'un manteau rouge de velours assorti de bandes de fourrure blanche. Mon cerveau, décidant enfin de me prêter main forte pour m'adapter à mon environnement, fait la connexion : le Père Noël! À vrai dire, il ne m'a jamais paru si triste, ni si fatigué. Ma conscience ressent un brin de tristesse à la vue de ce monsieur de Laponie, homme du froid et de la glace, mal acclimaté dans ce pays tropical. C'est une vraie crise d'hypothermie qu'il est en train de vivre.

Haletant, il tente de fuir les gamins qui l'arrosent d'eau de mer. Quelques fois, d'autres plus bienveillants l'arrêtent et réclament une photo. L'enfant mouillé, en maillot, s'assoit sur les genoux du Père Noël. Un groupe de jeunes brésiliens passe devant moi et me lance, tout en désignant le papa Noël à bout de souffle : « À force de copier les traditions européennes, on finira par faire du ski sur les Dois Irmãos* ». Cette hargne contre les restes de l'époque coloniale me fit soudain réaliser que Noël est encore un exemple d'exportation de la culture européenne. Ma vision occidentale avait



d'ores et déjà ressenti une contradiction, presque une certaine gêne de la population dans cette obligation de « fêter Noël », qui se trouvait à présent justifiée historiquement dans mon esprit. Une certaine ironie face à l'évènement flotte dans l'air, de concert avec le malaise d'un pays qui n'arrive pas à s'approprier des mœurs qui ne lui correspondent pas. Je demande à une dame d'une quarantaine d'années ce qu'elle compte faire en ce jour de Noël : « Comme tous les ans avec mon mari, on organise un churrasco (barbecue), on achète de la bière, et on invite un groupe d'amis qui nous joueront de la samba ». On est bien loin des clichés de Noël. Mais il reste une caractéristique de cette fête que les Brésiliens ont adoptée et su faire leur : une bonne raison de se rassembler!

*Ndlr : fameuse colline de Rio de Janeiro

Eugénie Tenezakis, M1 Affaires internationales et développement

Edition 2015 du Concours de Nouvelles de l'Université Paris-Dauphine

« Les maux pour rire »

Pour participer, envoyez votre nouvelle à laplumedauphine@gmail.com avant le dimanche 1er février.

Cette année un jury d'exception présidé par Marc Lévy, sélectionnera la nouvelle gagnante qui sera publiée dans le prochain numéro de La Plume, donnant lieu à une grande cérémonie de remise des prix.

Pour plus d'informations sur le concours, rendez-vous sur le site de La Plume



À chaque numéro, La Plume invite PARIS-CI à venir vous présenter leurs bons plans étudiants. Bars, restos, sorties, suivez le guide!

PARIS-CI vous présente trois adresses, où il fait bon aller en ce mois de décembre !



People's Drugstore

78, rue des martyrs 75018

A tous les amateurs de belles blondes, mais version houblon, dans ce coin de la rue des martyrs il y en a pour tous les goûts: brune, ambrée, intense, sucrée, légère ... Elles viennent des quatre coins du monde pour vous faire tourner la tête. Sur les étagères, dans les caisses, on est dans le temple de la bière. Si vous ne pouvez pas choisir, les propriétaires vous conseilleront parmi plus de 550 types de bières. Vous pourrez soit les emporter, soit si vous ne pouvez pas attendre, les déguster sur place autour d'une belle partie d'échec.

Chaque mois, PARIS-CI te fait découvrir de nouvelles adresses en suivant un thème choisi par la rédaction. Un burger fumant te tenterait bien en cette période de froid, mais tu ne sais pas où aller. Pour les novices du genre, PARIS-CI te propose les 4 meilleures adresses de la capitale, sélectionnées parmi une quinzaine d'adresses réputées. De la plus branchée à la plus originale en passant par la version bio, chaque adresse a sa spécialité. Autant de raisons de les apprécier!

Mélocoton

10 Rue Descartes, 75005 Paris

Situé dans le quartier latin, ne manquez pas ce bar authentique où le shot de vodka arrangée est à 2€ en Happy Hour. Découvrez 30 parfums différents du plus simple (grenadine, caramel) au plus exotique (figue, crumble, macadamia). On se retrouve entre potes, on boit quelques pintes dans ce bar rustique mais convivial! Venez avant 22 h pour profiter de tous les shots à 2€ et de la pinte à 3€. Baissezvous en sortant de la cave lorsque vous serez tout titubant car on oublie vite l'exiguïté de l'endroit.





www.guideparisci.com/burgers/



Cafe Craft

24 rue des Vinaigriers, 75010 Paris

Lorsque la saturation de la BU se fera ressentir, le café Craft va devenir ton nouveau QG de révision. Dans une ambiance très loft déco scandinave, entouré d'étudiants ou businessmen, le café Craft te permet de travailler dans un lieu de moderne, unique et pratique.

Le principe est simple, avec un prix fixe de 3€/heure, tu dépenses en consommation ou en simple connexion Wi-Fi haut débit. Un cookie à 3€ te fait bénéficier d'une heure, un latte à 4,5€ te permet de surfer 1h30. Une bonne raison de prendre une pause... Les canapés situés devant la vitrine te permettront de t'avachir et de travailler sur les tables basses. Pour les plus sérieux d'entre vous, les salles du fond disposent de prises, lampes, chaises et tables design, où l'ambiance y est plus studieuse.

Retrouve tous nos bons plans, adresses et partenaires sur www.guideparisci.com





Jeux

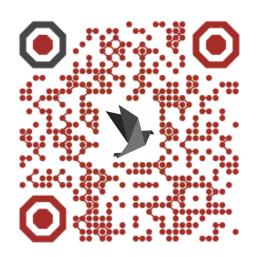
GRANDI ÉCOLE LE TRAÎNEE PEUT EN SOUFFRIE
LE TRAÎNES PEUT EN
PEUT EN
PEUT EN
PEUT EN
PEUT EN
PEUT EN
PEUT EN
PEUT EN
PEUT EN
PEUT EN SOUFFRIE
^
JEU VIDÉ AU CRIC
AU CRIC
•

	9	1		5		4	
6							
				9		1	8
		7	9	4	6	5	
	2	4	8	7	1		
8	3		7				
							3
	1		5		4	6	

	3		5				8	
5	2		4	3				
5 6		9					2	
9	7		3		5			
			1		7		5	2
	6					2		5
				8	3		9	7
	9				6		1	

Par Louis de Baynast et Paul de Béon, DEMI2E 2

Retrouvez plus d'articles et d'interviews sur notre site www.laplumedauphine.fr Vous pourrez consulter nos anciennes publications et contacter l'équipe.





Par Pierre Adeikalam, DEMI2E & Manon Lescroart, DEGEAD 2



Les meilleures photos seront exposées sur les grilles de Dauphine

5 janvier au 2 mars 2015









